



Les Barbouillons

Bulletin des NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

Au sommaire

2 Calendrier des activités

Rapport des activités

4 Prospections dans le Laonnois (Bassin Tertiaire Parisien)

16 Du Mont pelé au Mont des Pins (Bomal-sur-Ourthe)

20 Matinée ornithologique à Libin

22 Formation et initiation botanique (2 & 3) :
Réserve Naturelle de Comogne et Grand Quarti à Beauraing

24 Les espèces « graminoides »: Poacées, Joncacées et
Cypéracées

30 Zones (semi-) naturelles autour des sites d'enfouissement
technique de Habay-la-Neuve et Tenneville

33 Matinée avec les hirondelles à Sohier

34 Prospection d'un site de grand intérêt biologique : le Bois de
Boine, entre Belvaux et Han-sur-Lesse (3)

38 Chroniques de l'environnement

41 Informations diverses

43 Bibliographie

Calendrier des activités

Date	Activité	En pratique
Jeudi 24 août  	Découverte, à travers le maillage des chemins anciens, de la forêt sous ses aspects multi-fonctionnels. Un regard sur la forêt : circuit de 8,5 km, pour un public familial mais sportif. Dans le cadre de ses missions de sensibilisation et d'éducation, l'association des Naturalistes de la Haute-Lesse s'associe à l'Office du Tourisme de Wellin pour proposer à tous (membres ou non membres) une rando de découverte et de construction de la sensibilité environnementale.	Départ à 14h00 de Fays-Famenne (RDV à l'église). Philippe Corbeel. Réservations : Office du Tourisme de Wellin : 084 41 33 59 ou à la Maison du Tourisme du Pays de la Haute-Lesse : 061 65 66 99. L'inscription est de 5€ pour la dégustation de produits du terroir après la balade au Laboratoire de la vie rurale à Sohier, un des plus beaux villages de Wallonie
Dimanche 3 septembre  	Sortie spécialisée (ouverte à tous!) sur les ptéridophytes. La vallée du Bocq dans le Condroz est renommée pour sa flore. Nous en explorerons une toute petite partie en nous intéressant plus particulièrement aux fougères. Fin vers 16h00	9h30, <u>Ancienne gare de Dorinne, rue de Chanssin, le long du Bocq, entre Dorinne et Durnal</u> Coord. GPS 50.326 305, 4.997 531 Guide Louviaux Michel 0472 37 16 10
Mardi 5 septembre 	Réunion sur le thème du 50ème anniversaire de l'Association. On propose aux membres intéressés de partager leurs idées sur le type d'activités, événements, manifestations diverses, publications, ... à mettre en place à cette occasion. Il est question aussi d'introduire une demande pour recevoir le titre d'Association Royale.	20h00 Local de Sohier (Laboratoire de la Vie Rurale) Daniel Tyteca
Samedi 16 septembre 	Prospection et inventaire de SGIB: prairies et érablières dans la vallée de la Masblette à Masbourg.	9h30, Eglise de Masbourg. Guides: Daniel Tyteca et Marc Paquay
Dimanche 1er octobre  	« C'est mon point de vue et je le partage », balade à la découverte du patrimoine paysager de Sohier. Dans le cadre de ses missions de sensibilisation et d'éducation, l'Association s'associe à l'Office du Tourisme de Wellin pour proposer une nouvelle rando de découverte et de construction de la sensibilité environnementale.	Départ 15h30, Laboratoire de la vie rurale de Sohier (durée 1h30) Philippe Corbeel Cette activité se fera complémentirement au marché du terroir et de l'artisanat à Sohier.

Calendrier des activités

Date	Activité	En pratique
Dimanche 8 octobre 	Sortie mycologique au Bois des Cresses et au Grand Bois, près de Heid.	9h30, Eglise de Heid (Haversin) Guide : Arlette Gelin
Samedi 28 octobre  	Explorations naturalistes du monde. Conférence de Georgy De Heyn, Marie Lecomte et Dany Pierret : « De l'Alberta à l'Alaska, quelques parcs nationaux au fil des saisons ». Suivi d'un drink.	17h00, Laboratoire de la vie rurale à Sohier Georgy De Heyn, Marie Lecomte et Dany Pierret
Jeudi 2 novembre 	Commission permanente de l'environnement. Bienvenue à tous !	20h00, Laboratoire de la vie rurale à Sohier Philippe Corbeel
Samedi 4 (ou 11) novembre 	Exposé sur « Comment concilier tourisme et conservation – quelques exemples d'action de « rewilding » au Domaine des Grottes de Han ». Ouvert au public ! △ La date sera précisée dans le prochain Barbouillons !	20h00, Laboratoire de la vie rurale à Sohier Anthony Kohler du Domaine des Grottes de Han
Samedi 18 novembre 	Sortie mycologique dans le Bois de Boine.	9h30, Eglise de Han-sur-Lesse Guide : Marc Paquay

 : **Activité réservée aux membres de l'association en ordre de cotisation !**

 : Activité spéciale « enfants » - Pour une question d'assurances, les enfants participants (ou leurs parents, en cotisation familiale) doivent être en ordre de cotisation annuelle (voir dernière page)

 : Activité spécialisée requérant une connaissance préalable. Toutes les autres activités sont ouvertes à tous !  : Avertir le guide de la participation  : Promenade familiale

 : Endurance requise  : Annulé en cas d'intempéries  : Activité nocturne

 : Activité en salle  : Horaire inhabituel  : Attention changement !  : Chantier

Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique.

N'hésitez pas à communiquer au Comité vos idées et suggestions. La prochaine réunion du Comité est prévue le vendredi 6 octobre 2017 à 20h00. Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

Prospections dans le Laonnois (Bassin Tertiaire Parisien)

Mini-session de la Pentecôte, 3 – 5 juin

DANIEL TYTECA



Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont déjà prospecté cette région à deux reprises, lors de deux weekends séparés de 28 ans jour pour jour (20-21 mai 1978, 20-21 mai 2006 – voir Tyteca 1978, 2006). Cette fois-ci, c'est dans le cadre des mini-sessions que nous organisons ces prospections. Le séjour est donc un peu plus long, et c'est avec un important renfort de nos amis de Charleroi que nous nous retrouvons à 26, avec une quinzaine de jours de décalage par rapport à nos explorations précédentes. Cette année, la végétation est en avance, et cela explique que nous ayons eu l'occasion d'observer des espèces nettement plus tardives que lors des périodes de 1978 et 2006.

Rappelons quelques caractéristiques importantes du Laonnois. Cette région est située au nord-est du Bassin Tertiaire Parisien. Comme son nom l'indique, celui-ci est constitué de couches sédimentaires du Tertiaire, qui ont subi diverses phases

d'érosion qui lui ont donné sa structure actuelle. « Une certaine sécheresse climatique par rapport aux régions limitrophes et la diversité des sols (avec notamment des substrats sableux) caractérisent ce district » (Lambinon & Verloove 2012).

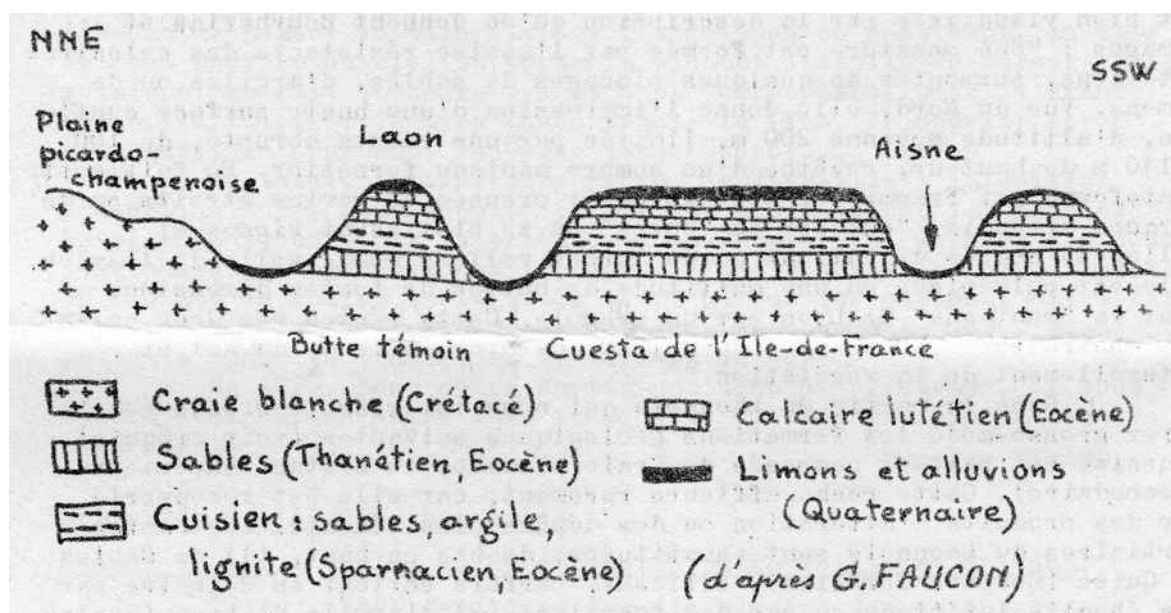


Figure 1. – Schéma simplifié montrant la structure du Bassin Tertiaire Parisien par rapport à la Plaine picardo-champenoise (d'après Faucon 1974).

Je ne peux faire mieux ici que de reprendre les données déjà utilisées dans mon article de 2006 (Tyteca 2006). La Figure 1 (adaptée de Faucon 1974) illustre la structure géologique des buttes témoins¹ et des vallées du Laonnois.

¹« Une **butte-témoin** est, dans un bassin

sédimentaire, un fragment d'un banc rocheux résistant (...), isolé par l'érosion et entouré à son pied par des affleurements des niveaux inférieurs. C'est le reste (le « témoin ») d'un massif plus grand qui a été érodé avec le temps » (Wikipedia).

Session naturaliste

En simplifiant, les habitats naturels les plus caractéristiques sont les pelouses calcicoles, localisées au flanc des buttes témoins ou à leur sommet, et les marais alcalins, présents dans les vallées mais aussi occasionnellement sur les pentes, là où un niveau argileux imperméable s'est intercalé et affleure entre le sable du Cuisien et le calcaire grossier lutétien. De manière générale aussi, ce qui est frappant dans le Laonnois par rapport à notre région est l'absence totale de schistes et la fréquence de niveaux sableux. Ces différents aspects, liés à un climat plus chaud et plus sec, expliquent des différences significatives dans la composition de la flore.

Une évolution spectaculaire est perceptible, surtout par rapport au séjour de 1978 : la nette diminution des zones naturelles encore dignes d'intérêt. J'avais eu la chance de découvrir cette région dès 1976, notamment sous l'impulsion d'André Lawalrée, Serge Depasse et Roland Behr. A cette époque, on pouvait encore parler d'un véritable paradis pour le naturaliste, surtout celui qui se déplaçait depuis la Belgique. De grandes étendues de pelouses encore soumises au pâturage extensif, de marais fauchés annuellement, ... permettaient de découvrir des habitats recelant de véritables trésors botaniques. Cependant, déjà en 1982, je m'inquiétais de l'évolution négative que subissait le Laonnois, en raison notamment de l'intensification des pratiques agricoles, du drainage des zones humides, des lotissements, de l'extension des activités récréatives (notamment par la mise en place de lacs et d'étangs), des amendements, des plantations, ... ou simplement de l'abandon des pratiques extensives (Tyteca 1982).

Face à cette évolution, récemment, la France a mis en place un réseau de réserves naturelles et a désigné des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), qui constituent l'équivalent de nos SGIB. Ces zones naturelles sont bien documentées et les mesures qu'il faudrait prendre en vue de leur conservation sont bien argumentées. Malheureusement, comme chez nous, le simple fait d'être désigné comme ZNIEFF ne suffit pas à la conservation effective du site ...

La majorité des sites que nous avons visités sont des ZNIEFF, mais seuls certains d'entre eux font l'objet de mesures en vue de leur conservation et de leur gestion, en général sous la forme de conventions entre les propriétaires et, suivant le cas, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne – Ardenne, ou le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie. Le Tableau 1 reprend la liste des sites visités, avec mention de leur statut de protection. La Figure 2 permet de localiser les sites. Huit d'entre eux sont situés dans le Département de l'Aisne ; les deux autres sont dans le Département de la Marne.

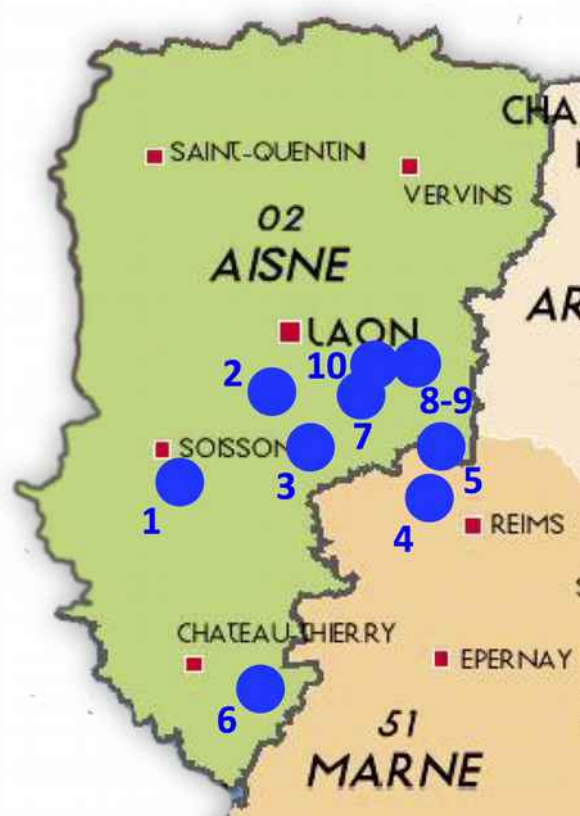


Figure 2. – Localisation des sites prospectés au cours de la mini-session (les numéros renvoient au Tableau 1 – fond de carte repris de <http://www.scrollkit.com/s/lQc5dYK/>).

Session naturaliste

Le programme de nos visites a été quelque peu modifié par rapport au calendrier des activités publié dans Les Barbouillons. Deux visites ont été supprimées. D'une part, les suintements alcalins de Branscourt, encore bien visibles en 2008, sont maintenant complètement envahis par les broussailles et pins, de sorte que les plantes caractéristiques, croissant en pleine lumière, sont pratiquement invisibles. Par ailleurs, la dernière visite projetée, au Camp romain de Saint-Thomas, a été supprimée vu que la majorité des participants souhaitaient rentrer en cette fin de week-end ; c'est seulement en petit comité (quatre personnes) que nous nous sommes rendus sur un site non prévu (Montchâlons), sous la conduite de notre ami Pierrick Bernard. Le même Pierrick nous a par ailleurs montré un biotope très particulier, une pelouse sur sable, à proximité du marais de Mauregny-en-Haye. Enfin, la

suppression de la visite à Branscourt nous a également permis, à nouveau à quelques-uns (cinq), de découvrir un site que je ne connaissais pas avant ce week-end, un peu plus au sud, en Brie (Condé-en-Brie). Ce site m'avait été mentionné par une correspondante qui connaît bien la région mais n'a pas pu nous accompagner.

Les sites visités se répartissent en trois grandes catégories d'habitats : (1) les pelouses calcicoles et végétations apparentées (bois clairs, « prés-bois » - 6 sites) ; (2) les marais alcalins à faiblement acides (3 sites) ; (3) les pelouses sur sables (1 site). Le Tableau 2 (en annexe) reprend, parmi les nombreuses espèces végétales observées, celles qui sont le plus dignes d'intérêt, réparties suivant les trois biotopes susmentionnés. Ces biotopes vont maintenant faire l'objet de quelques commentaires spécifiques.

Tableau 1. – Liste des sites visités lors de la mini-session de la Pentecôte 2017 (dans l'ordre chronologique des visites – les numéros renvoient à la Figure 2). Les sites 4 et 5 sont dans le Département de la Marne ; tous les autres, dans le Département de l'Aisne. Les sites indiqués par un astérisque (*) font partie de la ZNIEFF des Collines du Laonnois et du Soissonnais septentrional.

Date	Site et numéro	Caractéristiques	Statut de protection
3/06	1. Coteau de Buzancy	Pelouses calcicoles et bois clairs avoisinants, au sud de Buzancy	ZNIEFF
	2. Chevregny : Mont Bossu	Pelouses calcicoles sur le sommet de la colline jouxtant le village de Chevregny	ZNIEFF (*) – gestion par la commune et bénévoles
	3. Bourg-et-Comin : Plateau de Madagascar	Pelouses et prés-bois calcicoles au nord de Bourg-et-Comin	ZNIEFF (*)
4/06	4. Prouilly : Marais de Neuf Ans	Marais alcalin de pente, au-dessus de la vallée de la Vesle	ZNIEFF – convention propriétaire – Conservatoire
	5. Le Grand Marais de Cormicy	Marais alcalin au sud du village de Cormicy	ZNIEFF
	6. Condé-en-Brie : Butte de Beaumont	Pelouses calcicoles le long de l'aqueduc de la Dhuys	Zone protégée et gérée – Propriété de la Ville de Paris
5/06	7. Chermizy-Ailles : « Les Riez »	Pelouses calcicoles au nord du village	ZNIEFF (*) ; Conservatoire de Picardie ; pâturage
	8. Mauregny-en-Haye	Pelouse rase sur sables, près du centre sportif (SE du village)	Apparemment aucun
	9. Grand Marais d'Haye à Mauregny-en-Haye	Marais alcalin au sud-est du village	ZNIEFF ; géré par le Conservatoire de Picardie
	10. Montchâlons	Pelouse calcicole au nord du village	ZNIEFF (*)

PELOUSES, BOIS CLAIRS, PRÉS-BOIS CALCICOLES

Ces habitats constituent un des aspects les plus typiques du Tertiaire Parisien. Autrefois largement répandus, principalement au flanc des buttes-témoins, ils se sont fortement raréfiés au cours des dernières décennies, pour les raisons évoquées plus haut. Parmi ceux que nous avons visités, certains font l'objet de mesures de gestion (Condé-en-Brie, Chevreigny, Chermizy) ; d'autres sont laissés à l'abandon depuis pas mal d'années, mais fort heureusement, les caractéristiques de pente et de sol (plus ou moins superficiel, rocailleux) font que la recolonisation arbustive est assez lente (Buzancy, Bourg-et-Comin, Montchâlons), ce qui n'est pas le cas en de nombreux autres endroits. Parmi les nombreuses espèces végétales observées (Tableau 2), certaines appellent des commentaires particuliers :

- Quelques espèces totalement inconnues chez nous sont assez rares à assez fréquentes en Laonnois : l'euphorbe de Séguier (*Euphorbia seguieriana*), le séséli des montagnes (*Seseli montanum*), la laïche de Haller (*Carex halleriana*), la phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*) et l'ophrys petite araignée (*Ophrys araneola*). Typiquement il s'agit d'espèces à répartition méridionale qui n'atteignent pas nos frontières (alors que nous ne sommes ici qu'à peine à plus de 150 km de chez nous), mais pas exclusivement : *Anthericum ramosum* a plutôt une répartition davantage orientale.
- On peut presque mettre dans la même catégorie diverses espèces présentes en Laonnois mais rarissimes chez nous. Ne prenons que quelques exemples : l'ibérisme amer (*Iberis amara*), le baguenaudier (*Colutea arborescens*), la bugrane gluante (*Ononis natrix*), des polygalas (*Polygala amarella*, *P. calcarea*), le panicaut champêtre (*Eryngium campestre*), ..., auxquelles il convient d'ajouter le lotier à gousse carrée (*Tetragonolobus maritimus*), mentionné dans la partie « marais » du Tableau 2, mais que l'on

rencontre aussi fréquemment dans les pelouses calcicoles, là où le sol est un peu plus rétentif en eau (marne). Certaines autres de ces espèces ont des consonances plus ou moins familières à nos oreilles : le chêne pubescent (*Quercus pubescens*), la chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*), l'inule à feuilles de saule (*Inula salicina*), toutes présentes en Laonnois où elles peuvent être abondantes, ont en Belgique quelques-unes de leurs très rares stations dans notre région de Lesse et Lomme ! Enfin, on peut mettre aussi en exergue le limodore (*Limodorum abortivum*), tout à fait marginal chez nous, et que nous avons pu voir en abondance, à l'optimum de sa floraison, dans sa localité de Bourg-et-Comin (Figure 3 – voir aussi la photo dans le Barbouillons n° 296 !).



Figure 3. – Le limodore (*Limodorum abortivum*) a montré cette année une floraison spectaculaire, ce qui est rarement le cas (Bourg-et-Comin, 3/06/2017, D. Tyteca).

- D'autres espèces moins rares sont néanmoins dignes d'intérêt (voir au Tableau 2, les espèces « une étoile »). On remarquera notamment le grand nombre d'orchidées (pas moins de 19 espèces rencontrées), que l'on trouve ici en abondance, malgré les circonstances climatiques défavorables cette année. L'une d'elles mérite un commentaire particulier : le platanthère de Müller (*Platanthera muelleri*), encore totalement absent de nos Flores, car il vient d'être décrit (Durka et al. 2016 ; Baum & Baum 2017). Sans entrer dans les détails, ce nom désigne les populations de

Session naturaliste

platanthères paraissant intermédiaires entre les deux espèces répandues (*P. bifolia* et *P. chlorantha*), mais constituant en fait une lignée distincte, non issue d'une hybridation entre les deux espèces. Jusqu'ici mentionné en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique et en Suisse, il est probablement plus largement répandu et existe très certainement en France : ceci pourrait en constituer la première mention ...

Parmi les sites visités, cinq sont assez « classiques » et relativement connus des botanistes de chez nous (Buzancy, Chevreigny, Bourg-et-Comin, Chermizy, Montchâlons). Le sixième est nettement moins connu et appelle un commentaire. Il s'agit de la Butte de Beaumont, au sud de Condé-en-Brie (Figure 4), que malheureusement seuls cinq d'entre nous ont visitée (c'était loin, en fin d'après-midi d'une journée harassante passée dans les marais ...).



Figure 4. – La Butte de Beaumont à Condé-en-Brie : pelouses calcicoles le long de l'aqueduc de la Dhuys. A l'avant-plan, on distingue la sauge des prés (*Salvia pratensis*) (1/06/2017, D. Tyteca).

Ce coteau se trouve sur le passage de l'aqueduc de la Dhuys, construit entre 1863 et 1865, sur une distance de 130 km, qui alimente encore maintenant une partie de l'agglomération parisienne (Disneyland) et de l'est de l'Île-de-France. Propriété de la ville de Paris, les terrains avoisinants sont de ce fait protégés et entretenus, pour le plus grand bonheur des naturalistes qui parcourent les pelouses calcicoles ... Et c'est effectivement ici que nous observons les plus grandes concentrations d'orchidées observées au cours

de notre séjour, en particulier cinq espèces (*Ophrys fuciflora* – voir Figure 5 –, *Orchis militaris*, *Himantoglossum hircinum*, *Anacamptis pyramidalis*, *Gymnadenia conopsea*), auxquelles il faut probablement ajouter d'autres espèces plus précoces, non ou peu visibles à cette époque.



Figure 5. – L'*Ophrys frelon* (*Ophrys fuciflora*) à Condé-en-Brie. (1/06/2017, D. Tyteca).

MARAIS ALCALINS À FAIBLEMENT ACIDES

Un autre intérêt majeur du Laonnois (au sens large, puisque nous sommes descendus jusqu'en Brie ...) se retrouve dans les zones marécageuses, autrefois assez largement répandues mais en voie de forte raréfaction au cours des dernières décennies, en raison des facteurs évoqués plus haut. Bon nombre de celles que j'ai eu la chance de prospecter dans les années 1976 ... 1979 sont maintenant soit asséchées, converties en culture, ou en étang de pêche ou de pisciculture, soit laissées à

Session naturaliste

l'abandon et envahies de végétations impénétrables qui en réduisent fortement l'intérêt en termes de biodiversité.

Heureusement, quelques-unes des plus intéressantes de ces zones humides ont pu être soustraites à cette évolution néfaste. C'est le cas de deux des marais que nous avons visités : le Grand Marais d'Haye à Mauregny-en-Haye et le Marais de Neuf Ans à Prouilly. Un troisième marais, le Grand Marais de Cormicy, est malheureusement à l'abandon depuis plusieurs années, mais montre encore pas mal d'aspects intéressants, qui hélas ne constituent qu'une petite partie de ce qu'on pouvait voir jusqu'à la fin du siècle passé.

Le Marais de Neuf Ans est remarquable, en ce sens qu'il s'agit d'un marais alcalin de pente. « Situé au pied d'un vallon très peu marqué situé au sud-est du village, il est lié à l'émergence de la nappe phréatique des sables de Châlons-sur-Vesle au contact des marnes imperméables du Thanétien » (Morgan 2010). Son entretien est assuré par le propriétaire, qui nous a reçus et guidés obligeamment sur place, et qui dans le cadre d'une convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne – Ardenne, y fait pâturer ses chevaux peu nombreux, suivant un calendrier tout à fait compatible avec le maintien des zones et espèces les plus remarquables de l'endroit (Figure 6).



Figure 6. – Quelques participants et le propriétaire (en rouge) au Marais de Neuf Ans (Prouilly, 4/06/2017, Marianne Gillaerts-Merx).

C'est ainsi que nous pouvons observer la grassette commune (*Pinguicula vulgaris*), petite plante carnivore qu'à la fin des années 1970 je connaissais en un certain nombre de stations de la région, mais qui, à ma connaissance, ne doit plus subsister en beaucoup d'autres endroits qu'ici (Figure 7).



Figure 7. – La grassette commune (*Pinguicula vulgaris*) au Marais de Neuf Ans (Prouilly, 4/06/2017, Marianne Gillaerts-Merx).

La même réflexion peut être faite à propos de l'orchis des marais (*Anacamptis palustris* – Figure 8 – voir aussi la photo dans le Barbouillons n° 296 !), encore plus rare, qui possède encore ici une population bien fournie : nous en avons compté 83 pieds en début ou en cours de floraison le 4 juin, et je peux témoigner que cette population s'est remarquablement reconstituée depuis l'époque « de mes débuts » dans le Tertiaire Parisien (j'en avais trouvé un pied unique en 1985 ! – Tyteca 1986). Egaleme nt dignes d'intérêt sont les populations très fournies de quelques autres orchidées, parmi lesquelles l'orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa* – Figure 9) et l'épipactis des marais (*Epipactis palustris*), qui commence déjà à fleurir.

Session naturaliste



Figure 8. – L'orchis des marais (*Anacamptis palustris*), avec le choin noirâtre (*Schoenus nigricans*) au Marais de Neuf Ans (Prouilly, 6/06/2012, D. Tyteca).



Figure 9. – L'orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*), avec, à l'avant, quelques fleurs du lotier à gousse carrée (*Tetragonolobus maritimus*) au Marais de Neuf Ans (Prouilly, 6/06/2012, D. Tyteca).

Une zone plus sèche dans le voisinage immédiat du marais nous permet de voir une impressionnante population d'orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) ; nous y observons aussi un individu de la petite biche, qu'il convient de ne pas confondre avec la femelle du lucane cerf-volant (Figure 10).



Figure 10. – Un individu de la petite biche (*Dorcus parallelipipedus*), près du Marais de Neuf Ans (Prouilly, 4/06/2017, D. Tyteca).

Le Grand Marais de Mauregny est lui aussi pris en charge, cette fois par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie. Marais de fond de vallée, il peut être lui aussi qualifié de marais alcalin, mais localement la présence de plantes plus acidiphiles traduit une certaine acidification (par exemple, la linaigrette à feuilles étroites, *Eriophorum angustifolium*, ou le trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*). Entre autres particularités remarquables de ce marais, figurent les populations de *Dactylorhiza* : nous en rencontrons quatre espèces, l'orchis maculé (*D. maculata* – Figure 11), l'orchis de mai (*D. majalis*) déjà en fruits, l'orchis incarnat (*D. incarnata*) et l'orchis négligé (*D. praetermissa*), mais toutes quatre en quantités nettement moindres que ce que j'avais eu la chance de voir en 2012, sans doute en raison d'une plus grande sécheresse, particulièrement cette année. La population d'orchis incarnats (dont nous n'avons observé qu'un seul individu cette année !) est particulière par la couleur très pâle (blanc à rose très clair) de ses individus (Figure 12). Les orchis négligés quant à eux sont extrêmement variables, traduisant sans doute une introgression récente (par *D. incarnata* et *D. maculata*) de cette espèce

Session naturaliste

d'origine hybridogène.



Figure 11. – L'orchis maculé (*Dactylorhiza maculata*) au Grand Marais d'Haye (Mauregny-en-Haye, 5/06/2017, D. Tyteca).



Figure 12. – L'orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*), individu à fleurs très pâles au Grand Marais d'Haye (Mauregny-en-Haye, 5/06/2017, D. Tyteca).

Dans ces deux marais ainsi que dans le Grand Marais de Cormicy, notons encore la présence

de quelques autres espèces rarissimes dans nos régions : le mouron délicat (*Anagallis tenella* – Figure 13), la samole (*Samolus valerandi*), le gaillet boréal (*Galium boreale*), le cirse anglais (*Cirsium dissectum*), le séneçon à feuilles spatulées (*Tephrosieris helenitis*), le jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*), le choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), le scirpe à une écaille (*Eleocharis uniglumis*) et diverses laïches (*Carex distans*, *C. hostiana*, *C. lepidocarpa*, *C. viridula*).



Figure 13. – Le mouron délicat (*Anagallis tenella*) (Bruyères-et-Montbérault, Aisne, 27/06/1976, D. Tyteca).

PELOUSE SUR SABLE

Grâce à l'intervention de Pierrick Bernard, nous avons eu la chance d'observer un petit biotope que je ne connaissais pas, à proximité du Grand Marais de Haye à Mauregny. Il s'agit d'une pelouse sur sable presque dénudée, relevant plus précisément de la pelouse sabulicole acidiphile. C'est l'un des seuls milieux de la région où nous pouvons observer des espèces telles que la téesdalie (*Teesdalia nudicaulis*), la cotonnière naine (*Filago minima*), la laïche des sables (*Carex arenaria*), et des graminées particulières : la canche printanière (*Aira praecox*), le corynéphore (*Corynephorus canescens*) et la koelérie blanchâtre (*Koeleria albescens*).

CONCLUSION

Tant de belles choses restent à voir dans cette région. La plupart des espèces rares que je connaissais à la fin des années 1970 sont encore visibles, hélas en quantités nettement moindres qu'à cette époque, et en sursis. Il

Session naturaliste

faudrait bien plus que les quelques réserves naturelles et ZNIEFF créées récemment, notamment la mise en place d'un réseau écologique parcourant aussi les zones plus « banales » : la nature ne se conserve pas que dans les réserves naturelles ...

Ce bref compte rendu s'est surtout concentré sur les espèces végétales, mais nul doute que les ornithologues, entomologistes, ... et autres naturalistes, trouvent encore ici de quoi satisfaire leur curiosité et leur intérêt.

Merci à tous pour votre collaboration et votre intérêt, en particulier à Pierrick Bernard et Francy Moreau.

RÉFÉRENCES

Baum, A. & Baum, H., 2017. *Platanthera muelleri* – eine dritte Art in der *Platanthera bifolia/chlorantha* Gruppe in Mitteleuropa. *Journal Europäischer Orchideen* 49 (1): 133-152.

Durka, W., Baum, A., Michalski, S. & Baum, H., 2017. Darwin's legacy in *Platanthera*: are there more than two species in the *Platanthera bifolia/chlorantha* group? *Plant Systematics and Evolution* 303: 419-431.

Faucon, G., 1974. Excursions en Laonnois (Département de l'Aisne, France). *Natura*

Mosana 27 (1-2) : 19-28.

Lambinon, J. & Verloove, F., 2012. Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). 6ème éd., Ed. du Jardin botanique national de Belgique, Meise.

Morgan, G.R.E.F.F.E., 2010.- 210000735, Marais de Neuf Ans à Prouilly. - INPN, SPN-MNHN Paris, 21P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znief/210000735.pdf>.

Tyteca, D., 1978. Week-end des 20 et 21 mai - Excursion dans le Laonnois. Rapport des Activités des Naturalistes de la Haute Lesse 10 : 42-46.

Tyteca, D., 1982. Problèmes de la protection des sites d'intérêt botanique dans le Laonnois méridional. *Naturalistes Belges* 63 (10-12) : 200-226.

Tyteca, D., 1986. Observations orchidologiques en Belgique et dans les territoires voisins : bilan 1981 – 1985. *Dumortiera* 34-35 : 107-111.

Tyteca, D., 2006. Samedi et dimanche 20 et 21 mai : Observations dans le Laonnois (région de Laon, Bassin Tertiaire Parisien). *Les Barbouillons* n° 230 : 48-52.

ANNEXE

Tableau 2. – Liste des espèces végétales les plus caractéristiques observées au cours du séjour. Signification des degrés de rareté (colonne « R ») : * = espèce rare en Belgique, en particulier en Lesse et Lomme ; ** = espèce rarissime en Belgique, en particulier en Lesse et Lomme ; *** = espèce non connue en Belgique ou disparue. Les numéros des sites renvoient au Tableau 1 et à la Figure 2.

1) Pelouses calcicoles et biotopes apparentés (bois clairs, prés-bois)

Famille	Espèce	R	Numéros des sites (voir Tableau 1)									
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Cupressaceae	<i>Juniperus communis</i>		X									
Ranunculaceae	<i>Pulsatilla vulgaris</i>	*	X						X			X
Ulmaceae	<i>Ulmus minor</i>		X									
Fagaceae	<i>Quercus pubescens</i>	**	X					X				
Caryophyllaceae	<i>Dianthus armeria</i>					X						
Brassicaceae	<i>Iberis amara</i>	**										X
Monotropaceae	<i>Monotropa hypopitys</i>		X									
Primulaceae	<i>Anagallis arvensis</i>				X							

Session naturaliste

Famille	Espèce	R	Numéros des sites (voir Tableau 1)									
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Rosaceae	<i>Rosa agrestis</i>	*	X									
Amygdalaceae	<i>Prunus avium</i>							X				
	<i>Prunus cerasus</i>							X				
Malaceae	<i>Pyrus communis</i> ssp. <i>pyraster</i>							X				
	<i>Sorbus torminalis</i>		X									
Fabaceae	<i>Astragalus glycyphyllos</i>											X
	<i>Colutea arborescens</i>	**		X								
	<i>Genista tinctoria</i>		X					X	X			X
	<i>Laburnum anagyroides</i>	**						X				
	<i>Lathyrus latifolius</i>		X									
	<i>Ononis natrix</i>	**			X							
	<i>Ononis spinosa</i>											X
	<i>Securigera varia</i>				X			X				
	<i>Trifolium montanum</i>	*		X								
	<i>Vicia villosa</i>						X					
Santalaceae	<i>Thesium humifusum</i>	**			X							
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia seguieriana</i>	***										X
Rhamnaceae	<i>Frangula alnus</i>						X					
	<i>Rhamnus cathartica</i>		X				X					
Linaceae	<i>Linum catharticum</i>		X									
	<i>Linum tenuifolium</i>	*	X						X			
Polygalaceae	<i>Polygala amarella</i>	**	X									
	<i>Polygala calcarea</i>	**	X						X			
Apiaceae	<i>Bunium bulbocastanum</i>	*						X				
	<i>Eryngium campestre</i>	**	X									
	<i>Seseli montanum</i>	***	X					X				
Gentianaceae	<i>Blackstonia perfoliata</i>	**	X						X			
	<i>Gentianella germanica</i>		X									
Boraginaceae	<i>Anchusa arvensis</i>				X							
Lamiaceae	<i>Acinos arvensis</i>				X							
	<i>Prunella laciniata</i>							X				
	<i>Salvia pratensis</i>		X	X								
	<i>Stachys recta</i>	*			X							
	<i>Teucrium chamaedrys</i>			X								
	<i>Teucrium montanum</i>	*	X									X
	<i>Thymus praecox</i>	*		X	X			X				
	<i>Plantago media</i>							X				
Scrophulariaceae	<i>Melampyrum arvense</i>							X				
	<i>Rhinanthus alectorolophus</i>	*		X				X				
	<i>Rhinanthus minor</i>		X									
Globulariaceae	<i>Globularia bisnagarica</i>								X			
Orobanchaceae	<i>Orobanche caryophyllacea</i>	**							X			
	<i>Orobanche teucrii</i>	**		X	X							
Rubiaceae	<i>Asperula cynanchica</i>								X			
Asteraceae	<i>Artemisia campestris</i>	**			X							
	<i>Inula conyzae</i>											X
	<i>Inula salicina</i>	**		X								X
	<i>Leontodon hispidus</i>											X
Cyperaceae	<i>Carex caryophyllaea</i>							X	X			
	<i>Carex ericetorum</i>	**										X
	<i>Carex halleriana</i>	***										X
	<i>Carex humilis</i>	*		X					X			
	<i>Carex tomentosa</i>	*	X									

Session naturaliste

Famille	Espèce	R	Numéros des sites (voir Tableau 1)									
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Poaceae	<i>Avenula pratensis</i>	**						X				
	<i>Brachypodium pinnatum</i>							X				
	<i>Briza media</i>		X									
	<i>Festuca heterophylla</i>	**					X					
	<i>Koeleria macrantha</i>		X					X				
	<i>Koeleria pyramidata</i>	*						X				X
	<i>Trisetum flavescens</i>							X				
Liliaceae	<i>Anthericum ramosum</i>	***										X
	<i>Asparagus officinalis</i>	*	X	X								
	<i>Muscari comosum</i>	*			X							
Dioscoreaceae	<i>Tamus communis</i>			X								
Orchidaceae	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	*	X		X	X		X				X
	<i>Cephalanthera damasonium</i>		X									
	<i>Dactylorhiza fuchsii</i>								X			
	<i>Epipactis atrorubens</i>	*	X		X				X			X
	<i>Epipactis cf muelleri</i>	*	X									
	<i>Gymnadenia conopsea</i>		X	X				X	X			X
	<i>Himantoglossum hircinum</i>	*			X			X				X
	<i>Limodorum abortivum</i>	**			X							
	<i>Neottia nidus-avis</i>	*			X							
	<i>Neottia ovata</i>		X						X			
	<i>Ophrys apifera</i>		X	X		X		X				
	<i>Ophrys araneola</i>	***		X								
	<i>Ophrys fuciflora</i>	*	X	X				X	X			
	<i>Ophrys insectifera</i>	*	X						X			
	<i>Orchis militaris</i>	*	X						X			
	<i>Orchis purpurea</i>	*	X						X			
	<i>Platanthera bifolia</i>		X					X				
	<i>Platanthera chlorantha</i>								X			
	<i>Platanthera muelleri</i>			X								

2) Marais alcalins à faiblement acides

Famille	Espèce	R	Numéros des sites (voir Tableau 1)									
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Equisetaceae	<i>Equisetum palustre</i>										X	
Ophioglossaceae	<i>Ophioglossum vulgatum</i>	*					X					
Ranunculaceae	<i>Thalictrum flavum</i>						X					
Primulaceae	<i>Anagallis tenella</i>	**									X	
	<i>Samolus valerandi</i>	**				X	X				X	
Rosaceae	<i>Comarum palustre</i>	*					X					
Fabaceae	<i>Tetragonolobus maritimus</i>	**				X			X			
Apiaceae	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>										X	
	<i>Selinum carvifolia</i>					X					X	
	<i>Silaum silaus</i>					X						
Menyanthaceae	<i>Menyanthes trifoliata</i>										X	
Scrophulariaceae	<i>Scrophularia auriculata</i>										X	
	<i>Veronica scutellata</i>										X	
Lentibulariaceae	<i>Pinguicula vulgaris</i>	***				X						
Rubiaceae	<i>Galium boreale</i>	**					X					
	<i>Galium palustre</i>										X	
	<i>Galium uliginosum</i>										X	

Session naturaliste

Famille	Espèce	R	Numéros des sites (voir Tableau 1)									
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Valerianaceae	<i>Valeriana dioica</i>					X					X	
Asteraceae	<i>Cirsium dissectum</i>	**				X	X				X	
	<i>Scorzonera humilis</i>					X					X	
	<i>Senecio erucifolius</i>					X						
	<i>Sonchus palustris</i>	*					X					
	<i>Tephroseris helenitis</i>	**									X	
Juncaceae	<i>Juncus articulatus</i>										X	
	<i>Juncus subnodulosus</i>	**				X					X	
Cyperaceae	<i>Carex distans</i>	**				X	X					
	<i>Carex echinata</i>	*									X	
	<i>Carex hostiana</i>	**									X	
	<i>Carex lepidocarpa</i>	**				X	X				X	
	<i>Carex ovalis</i>										X	
	<i>Carex panicea</i>					X					X	
	<i>Carex pulicaris</i>	*					X					
	<i>Carex viridula</i>	**									X	
	<i>Eleocharis uniglumis</i>	**					X					
	<i>Eriophorum angustifolium</i>	*									X	
	<i>Schoenus nigricans</i>	**				X	X				X	
Orchidaceae	<i>Anacamptis palustris</i>	***				X						
	<i>Dactylorhiza incarnata</i>	*									X	
	<i>Dactylorhiza maculata</i>										X	
	<i>Dactylorhiza majalis</i>										X	
	<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	*				X	X				X	
	<i>Epipactis palustris</i>	*				X	X					

3) Pelouse sur sable

Famille	Espèce	R	Numéros des sites (voir Tableau 1)									
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Caryophyllaceae	<i>Cerastium semidecandrum</i>									X		
	<i>Scleranthus annuus</i>									X		
Brassicaceae	<i>Teesdalia nudicaulis</i>	*								X		
Rosaceae	<i>Potentilla argentea</i>									X		
Fabaceae	<i>Trifolium arvense</i>									X		
Asteraceae	<i>Filago minima</i>	*								X		
Juncaceae	<i>Luzula campestris</i>									X		
Cyperaceae	<i>Carex arenaria</i>	**								X		
	<i>Carex pilulifera</i>									X		
Poaceae	<i>Aira praecox</i>	*								X		
	<i>Corynephorus canescens</i>	*								X		
	<i>Deschampsia flexuosa</i>									X		
	<i>Festuca filiformis</i>									X		
	<i>Koeleria albescens</i>	**								X		
	<i>Sporobolus indicus</i>									X		

Du Mont pelé au Mont des Pins (Bomal-sur-Ourthe)

Samedi 10 juin 2017

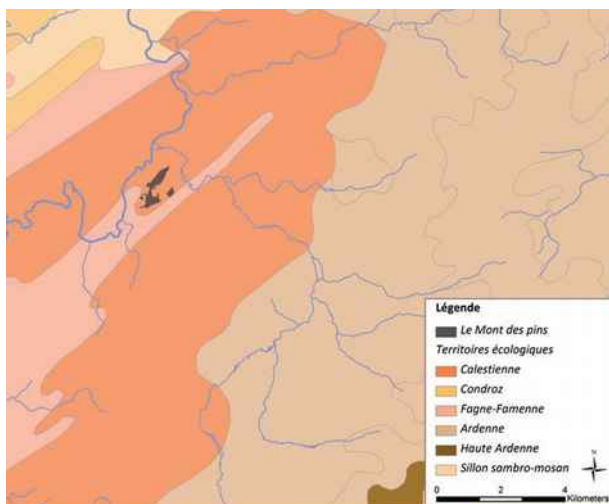
JEAN-LOUIS GATHOYE



De passage par la très attrayante petite bourgade de Bomal, à deux pas de Barvaux, tout visiteur ne peut manquer de remarquer cette colline qui domine la vallée de l'Ourthe du haut de ses 280 mètres. Pour les naturalistes avertis ou non, l'endroit constitue volontiers un lieu d'arrêt obligatoire, voire de recherches assidues. C'est donc au pied de ce Mont des Pins que les Naturalistes de la Haute-Lesse, en collaboration avec les Naturalistes de Charleroi, se sont donné rendez-vous en cette fin de printemps.

UN RICHE PASSÉ

Le Mont des Pins se démarque à plus d'un titre, à commencer par son passé très riche. Les géologues vous diront qu'il y a 380 millions d'années, à l'époque du Frasnien, une roche particulière s'est formée ici ; c'est la dolomie, une roche calcaire de couleur beige chargée de magnésium.



Régions naturelles - Le Mont des Pins se situe à l'extrémité nord-est de la Caléstiennaise

Ils vous montreront également que le Mont des Pins n'est pas un anticlinal classique puisqu'il s'ennoie à son extrémité sud-ouest dans des roches plus récentes. Et puis sa forme caractéristique en fer-à-cheval tronqué évoque l'action

ancienne des rivières. L'Aisne a véritablement coupé en deux la colline en formant une cluse. Et l'érosion dans l'axe du Mont des Pins a engendré une combe, comme en montagne, expliquant cette forme de croissant. Les nombreuses petites fosses rencontrées dans la dolomie ont une origine moyenâgeuse. La roche a servi en effet de fondant dans les bas fourneaux de l'époque, alimentés par du charbon de bois.

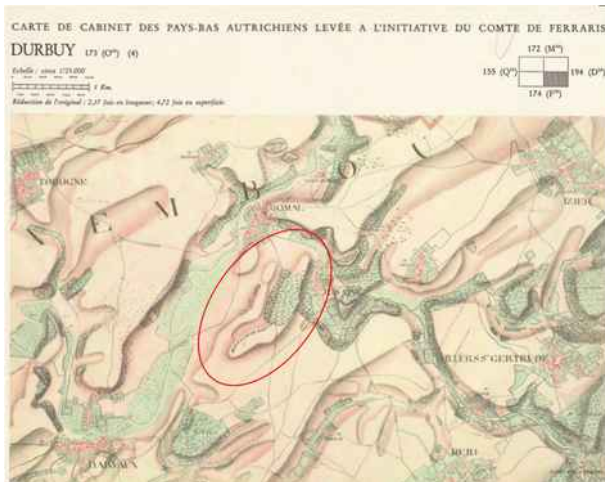


Fosse à Dolomie – Les anciennes fosses à dolomie bien exposées sont des endroits très particuliers ; le botryche lunaire y a élu domicile

Nous nous trouvons à l'extrémité nord-est de la Caléstiennaise, et plus exactement à l'origine de son revers septentrional barvautois, traversé par l'Ourthe. Comme souvent dans cette région, la forêt d'origine a été exploitée notamment pour les besoins de chauffage. Il fut donc un temps où le Mont des Pins fut Mont Pelé, comme l'attestent les anciennes cartes de Ferraris. A la fin du 18^{ème} siècle, le site était presque totalement occupé par des terres à

Découverte

champs, sur des sols pourtant très pauvres, superficiels et rocailleux. Les pelouses calcicoles en ont pris la place dès l'abandon des pratiques culturelles.



Ferraris – Carte de Ferraris et emplacement du Mont des Pins, en rouge

La petite Apiacée nommée noix de terre (*Bunium bulbocastanum*) n'est pas rare dans ces zones ouvertes. Elle pourrait être une rescapée des potagers de l'époque. Ses tubercules, très nourrissants et au goût de noisette, se consommaient crus ou cuits.

Au 19^{ème} siècle, le pâturage par les moutons et les chèvres menés par les bergers de la région a succédé aux terres à champ. En 1895, Jean d'Ardenne disait encore du Mont des Pins qu'il était « ... une croupe veloutée et arrondie ... remarquable cime parfaitement nue, arrondie, qui projette un double chaînon au confluent de l'Ourthe et de l'Aisne ». C'est pourtant à cette date que le flanc sud-est de la colline a été planté de pins noirs d'Autriche (*Pinus nigra* subsp. *nigra*), répondant en cela à un important besoin de bois de mine. Le pâturage extensif a alors laissé la place à l'exploitation forestière, les pelouses devenant de plus en plus exiguës avec l'extension des semis issus de la plantation originelle. Le Mont Pelé est devenu Mont des Pins.



Carte postale Mont pelé – Sur le fond de l'image, le Mont pelé tel qu'il était vers 1920 ; on remarque la plantation de pins noirs de 1890.

Ce n'est qu'en 1990, à l'initiative des Réserves Naturelles RNOB (aujourd'hui Natagora), avec la collaboration de la Ville de Durbuy, propriétaire, et de la Division de la Nature et des Forêts de l'époque, que le site a reçu la protection qu'il méritait. Les espaces ouverts les plus riches ont pu être maintenus, mais la reconstitution des vastes pelouses de jadis n'a été initiée qu'en 2012 grâce à l'action du projet LIFE Héliantheme mené par Natagora. Les pins ont été éliminés sur une quinzaine d'hectares. Du sommet du site, on peut aujourd'hui profiter à nouveau d'un paysage remarquable vers la plupart des anciennes communes de la Ville de Durbuy.

LA NATURE REVIENT

Tout projet a ses objectifs. Ceux des gestionnaires de la réserve naturelle ont visé dès le départ la restauration de l'habitat « pelouse calcaire » en accord avec les règles de Natura 2000 puisque le site bénéficie aussi de ce statut. L'exploitation de 15 hectares de pinède, dont une parcelle composée de pins centenaires, fut une entreprise importante, mais un maximum de précautions ont été prises pour limiter les nuisances. Aujourd'hui, les pelouses calcicoles se restructurent d'année en année, avec l'aide d'un pâturage,

Découverte

participant à la restauration en certains endroits, ou à l'entretien à d'autres, le tout dans l'esprit d'une optimisation de l'état de conservation de l'habitat.

Le coteau exposé au sud-ouest en face du Domaine du Mont des Pins fait l'objet d'une attention particulière de la part des participants. Certaines espèces de la pelouse calcicole s'installent de manière très visible, voire spectaculaire. C'est le cas de la vulnéraire (*Anthyllis vulneraria*), de la laîche glauque (*Carex flacca*), de la centaurée scabieuse (*Centaurea scabiosa*), du gaillet couché (*Galium pumilum*), du lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), de l'origan (*Origanum vulgare*), de la potentille printanière (*Potentilla tabernaemontani*) ou encore de la petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*).

D'autres espèces plus singulières sont discutées. La floraison de la barkhausie à feuilles de pissenlit (*Crepis polymorpha*) est déjà bien avancée, mais les akènes prolongés par un long bec ne laissent aucun doute sur la détermination.

Un peu plus loin, c'est l'hippocrévide en ombelle (*Hippocrepis comosa*) qui est observée. C'est la première fois que cette espèce est observée à cet endroit, et c'est de bon augure pour l'Argus bleu nacré (*Polyommatus corridon*), un papillon dont la chenille dépend de cette plante, et qui forme une petite population au Mont des Pins.

Nous trouvons aussi dans la partie basse du coteau, un pied d'ophrys abeille (*Ophrys apifera*), une nouveauté aussi dans cette zone. Toujours au même endroit, un spectaculaire hyménoptère se montre, on l'appelle le Gasteruption à javelot (*Gasteruption jaculator*). Grâce à sa spectaculaire tarière, il peut pondre des œufs dans des larves d'abeilles solitaires et ainsi les parasiter.

La pelouse sèche restaurée dans le sud-est de la réserve naturelle laisse sa place à un coteau d'un peu plus de 5 ha qui a manifestement été exploité récemment. Là se trouvait il y a peu de temps encore, une partie de la pinède plantée en 1890, sous laquelle, s'était développée une belle hêtraie calcicole.



Hêtraie – La hêtraie calcicole dans la partie est du site avant exploitation

Cet espace, pourtant en Natura 2000, a été complètement ravagé par l'exploitant, d'une manière totalement irrespectueuse de cet habitat précieux. Cette coupe à blanc est à mettre en rapport avec le plan d'aménagement forestier du site, bien peu compatible avec la destination de réserve naturelle donnée aux parcelles voisines.



Hêtraie après coupe – La même zone après la coupe ravageuse d'août 2016 ; le sol est complètement déstructuré et les rémanents sont à l'abandon.

Découverte

La partie de la réserve naturelle au lieu-dit Drie la Rote est la propriété de Natagora. Dans les années 1980, plusieurs centaines d'orchis bouffons (*Anacamptis morio*) se concentraient dans la partie supérieure. L'évolution du couvert forestier a hélas fait progressivement régresser la population, aujourd'hui très réduite. Dans l'optique de redonner de la lumière à cette parcelle, plusieurs zones de buissons ont été éliminées. Le pâturage bovin qui y est organisé devrait être désormais plus efficace. Les buissons d'épineux n'ont pas pour autant été oubliés. C'est là en effet que plusieurs espèces rares de champignons du groupe des hygrophores et des hygrocybes, mais aussi la rare amanite étranglée (*Amanita ceciliae*) se maintiennent.

La grande pelouse centrale du site réserve une autre surprise. Pratiquement côte à côte, les trois espèces de rhinante sont fleuries : le rhinante à petites fleurs (*R. minor*), le rhinante velu (*R. alectorolophus*) et surtout le rhinante à grandes fleurs (*R. angustifolius*).



Fleurs de rhinantes – Comparaison des fleurs des rhinantes : rhinante velu (au-dessus), rhinante à grandes fleurs (en bas à gauche) et rhinante à petites fleurs (en bas à droite).

Une grande fosse à dolomie est examinée. Le botryche lunaire (*Botrychium lunaria*), encore observé à cet endroit en 2016, y est en vain recherché. Les gentianes ciliées (*Gentianella ciliata*) et d'Allemagne (*G. germanica*) ne sont pas encore visibles. Certaines années, ces deux espèces sont parfois très abondantes. C'est aussi l'occasion d'admirer les orchidées qui sont encore en fleurs, comme l'orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*) et d'autres qui ne le sont pas encore comme l'orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*). Le Mont des Pins est d'ailleurs, dans son ensemble, un endroit très propice aux orchidées. On y a découvert vingt et une espèces.

La petite chênaie-charmaie dans le prolongement de la pelouse calcicole est bien connue pour sa population de muscardin (*Muscardinus avellanarius*). Des nichoirs ont été installés, mais nous prenons garde de ne pas déranger ce petit rongeur. En fin d'été, la découverte de noisettes proprement rongées par le muscardin peut indiquer sa présence.

Dans la haie qui sépare les deux parcelles de pelouse juste au nord du Domaine du Mont des Pins, une discrète population d'ophioglosse vulgaire (*Ophioglossum vulgatum*) est examinée. Le maintien d'un minimum d'ombrage et de fraîcheur est indispensable à cette fougère.

Il n'y a que 5 années qu'une grande partie de la pinède du Mont des Pins a été déboisée. Tout est organisé depuis pour que la pelouse sèche mésophile puisse s'installer et s'enrichir, et c'est précisément ce qui est constaté chaque année. Gageons que l'avenir réservera encore de belles surprises. La fin de la période de restauration permettra d'instaurer la sérénité nécessaire à ces habitats de valeur.

Matinée ornithologique à Libin

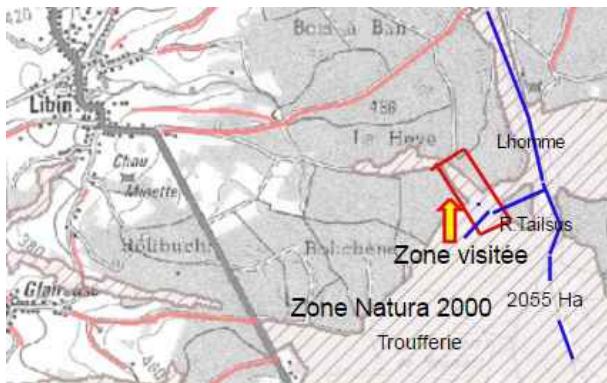
Dimanche 11 juin 2017

GUIDE : DENIS HERMAN, RAPPORTEURS : JACQUES MERCIER ET WINNY NEEF



Pour cette matinée estivale, Denis Herman nous invite à observer l'avifaune forestière présente dans son triage situé au cœur du massif forestier de Libin, non loin des « Troufferies ». Ce massif, d'une contenance de 2 055 ha est classé en partie en Natura 2000. Sur la carte IGM au 1/25000, l'endroit est dénommé Bois de Heye (déjà mentionné Bois la Hee sur la carte de Ferraris en 1780). De même, une partie du chemin que nous emprunterons existait déjà et permettait aux habitants de Libin de se rendre à Hatrival. Au 18ème siècle, l'endroit visité était, contrairement à aujourd'hui, constitué de landes et le bois de Hee ne formait qu'un petit îlot. On trouve aussi sur la carte le nom de « Aux Tachenires ».

La première partie de l'excursion se déroule dans une tête de vallon tributaire du « ruisseau de la Fange de Tailsus ». Environ 4 ha de pessières ont été mis à blanc et sont en régénération par des essences plus diversifiées, tout en gardant une production d'épicéas. La mise à blanc a été peignée, au lieu d'être gyrobroyée, ce qui favorise une grande biodiversité, note notre guide.



Cette diversification en essences feuillues est évidemment favorable à beaucoup d'espèces d'oiseaux, d'autant plus que la protection des jeunes arbres par un grillage assez haut leur permet de s'en servir également comme perchoir.

ALOUETTE, GENTILLE ALOUETTE

C'est ainsi que nous sommes accueillis par une alouette lulu qui chante à tue-tête au sommet d'un de ces grillages. Cette alouette, que l'on trouve ordinairement dans les boisements

clairs de conifères ainsi que dans des landes à bruyères, trouve ici temporairement un terrain de substitution, le temps que le milieu se referme. En effet, cette mise à blanc offre une clairière idéale dans un environnement de conifères. Par cette mise en lumière, la banque de graines du genêt à balais encore enfouies dans le sol a permis la recolonisation du site ; la floraison abondante actuellement donne ainsi cet aspect de lande à genêt.

A l'abri sous les buissons, l'alouette lulu passe la nuit sur le sol et y construit son nid, comme le font tous les alaudidés. Elle pourra ici profiter de quelques années de répit avant de devoir rechercher une autre mise à blanc.

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

Un autre oiseau que nous avons rencontré et qui, avec sa silhouette de rapace en miniature, a mauvaise réputation parmi la gent ailée, est la pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*). Elle aussi a su tirer profit de cette clairière temporaire. Ordinairement cantonnée dans un environnement bocager avec des prairies entrecoupées de haies épineuses pour édifier son nid et chasser au sol, elle trouve ici une lisière forestière et de jeunes arbres pour se percher afin de guetter ses proies. A défaut d'arbres épineux, elle se contentera de roncier ou de jeunes épicéas pour installer son nid.

Son régime alimentaire se compose principalement de gros insectes (carabes, bousiers, bourdons,...) et aussi d'araignées.

Ornithologie

Ces dernières seront la nourriture des jeunes pendant la première semaine avant de recevoir de plus gros insectes.

Si malheureusement une pénurie locale d'insectes se fait sentir suite à un printemps pluvieux ou froid ou si la couverture du sol est dense et permet aux insectes de se dissimuler plus facilement, la pie-grièche n'hésitera pas à prélever de jeunes oisillons encore au nid ou venant à peine de sortir pour se nourrir ou nourrir ses jeunes. D'où sa mauvaise réputation parmi les oiseaux qui voient en elle un redoutable prédateur.

PIE-GRIÈCHE GRISE, PAS SI GENTILLE

Dans la deuxième partie de l'excursion, également dans une pessière en régénération surplombant la fange de Tailsus, nous avons pu observer sa consœur qui est encore plus « terrifiante », la pie-grièche grise (*Lanius excubitor*, pour ne pas dire exécutor !).

Plus que l'écorcheur, elle affectionne les zones ouvertes et grandes étendues parsemées d'arbres isolés ou couvertes d'arbustes étagés lui offrant à la fois des perchoirs bas et des perchoirs élevés afin de surveiller son territoire très étendu (de 20 à 50 ha). L'écorcheur, elle, se contentant d'une superficie de 0,4 à 4 ha. Alors que cette dernière recherche un roncier pour installer son nid, la pie-grièche grise est « arboricole », elle niche dans un bouquet d'arbres ou un arbre isolé. Son nid relativement grand et à paroi épaisse sera placé à la naissance des branches.

Tout comme l'écorcheur, la pie-grièche grise est insectivore mais, vu sa taille, se nourrit aussi de jeunes oiseaux. Des observations ont été faites alors qu'elle nourrissait ses jeunes à l'aide de jeunes oisillons préalablement embrochés sur une esquille de bois mort et dépecé. Pour chasser ses proies, elle peut utiliser la technique du vol stationnaire comme le faucon crécerelle ou poursuivre un petit oiseau à la manière d'un épervier.

Du fait qu'elle est sédentaire ou migratrice partielle (des individus viennent du nord pour hiverner chez nous tandis que les nôtres iront plus au sud), c'est surtout l'hiver qu'elle essaie d'attaquer des oiseaux pour subvenir à ses besoins.

Avec ces trois exemples, nous remarquons que les plantations de conifères, ou du moins celles en régénération, peuvent offrir tout ce dont ont besoin certaines espèces d'oiseaux voire même leur offrir un dernier refuge comme c'est semble-t-il le cas pour la pie-grièche grise.



Enfin signalons une belle observation en début de promenade : une femelle adulte de couleuvre à collier (*Natrix natrix*) prenant un bain de soleil.

OISEAUX VUS OU ENTENDUS

Il est à noter que vu la chaleur de cette matinée, à partir de 10h, les oiseaux se sont fait rares.

Alouette lulu
Bruant jaune
Corneille noire
Fauvette à tête noire
Grand corbeau

Grive musicienne
Linotte mélodieuse
Mésange huppée
Pie grièche écorcheur
Pie grièche grise

Pinson des arbres
Pipit des arbres
Pouillot siffleur
Roitelet triple bandeau
Rouge-gorge familier

Botanique

Formation et initiation botanique (2 & 3) : Réserve Naturelle de Comogne et Grand Quarti à Beauraing

Samedis 17 juin et 22 juillet 2017

GENEVIÈVE ADAM ET MARC PAQUAY



Ce printemps, nous avons proposé trois sorties d'initiation à la botanique. Comme nous l'avons bien remarqué, il existe différentes approches pour apprendre à reconnaître les plantes sauvages, et la nature en général. Nous avons partagé nos connaissances, l'une de façon systématique et l'autre de façon plus intuitive, sur la bouille ...

APPROCHES

Geneviève a proposé une approche systématique inspirée des clés florales afin d'observer les fleurs et les formes des plantes des familles botaniques fréquemment rencontrées. Cette approche permet au débutant de se repérer petit à petit dans toute cette diversité végétale.

Marc a proposé espèces végétales globalement et prises dans leur habitat. Il y a bien donc différentes façons d'apprendre la botanique ... Laissons-nous le choix d'une méthode ou de l'autre et mélangeons-les !

LE CYCLE DE FORMATION

La première sortie botanique s'est déroulée dans le bois de la Héronnerie, à Lessive, le 20 mai dernier. La deuxième sortie s'est déroulée le 17 juin, dans la Réserve naturelle de Comogne pour observer la flore d'un pré de fauche maigre de Famenne (voir rapport dans Les Barbouillons n°296). La troisième sortie, le 23 juillet, avait pour objectif d'observer la flore des mares, dans la Réserve naturelle du Grand Quarti, à Beauraing.

COMOGNE

A Comogne, nous étions 18 Natus à explorer les prés maigres pour l'étude des familles

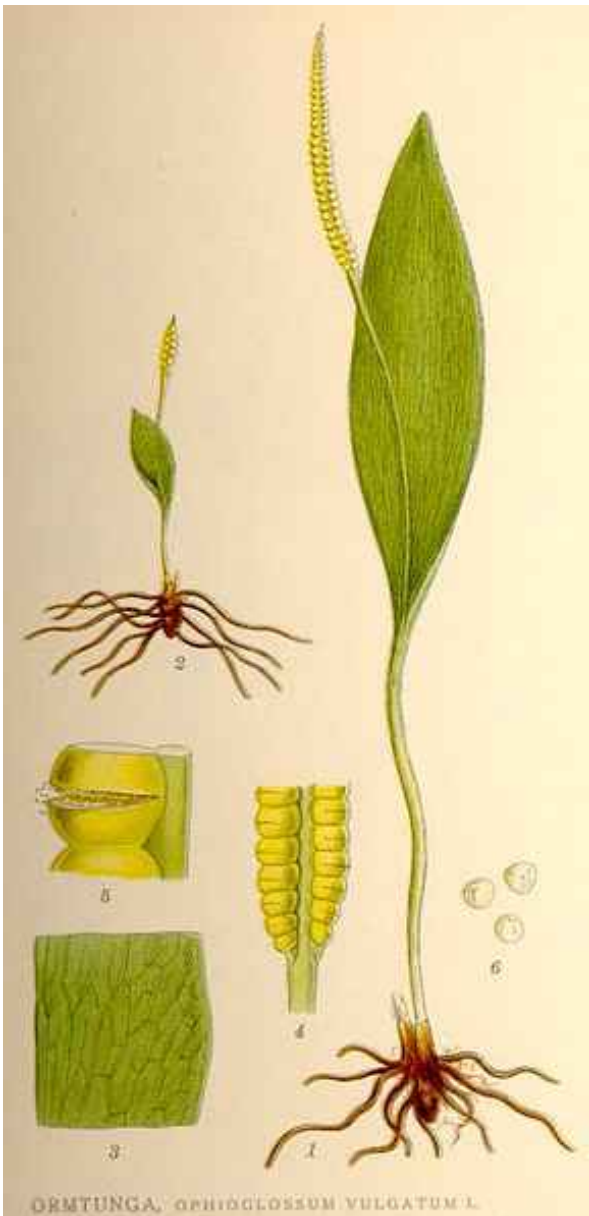
botaniques. Nous y avons surtout trouvé beaucoup de fabacées différentes (*Trifolium repens*, *T. hybridum*, *T. pratense*, *T. dubium*). Ce fut l'occasion d'observer de près les fleurs et le type de feuillage (*Lotus corniculatus*, *Vicia hirta*, *V. tetrasperma*, *V. sativa*, *V. sepium*, *Lathyrus pratense*) et de revoir quelques Apiacées assez ressemblantes : *Silum silaus* et *Selinum carvifolia* – la première aux fleurs jaunes et à la tige non-anguleuse et l'autre, à fleurs blanches et pétiole des feuilles très sillonné – elles sont plus difficiles à distinguer lorsqu'elles ne sont pas en fleurs !

La famille des Scrophulariacées était en nombre car les prairies sont très maigres du fait de la présence massive de *Rhinanthus minor* – ou crête de coq dû à la forme des pétales en casque – qui est une espèce semi-parasite des graminées.

Une magnifique trouvaille pour cette journée était un *Ophioglossum vulgatum*, de la famille des Ophioglossacées (Ptéridophytes), plante aux caractères primitifs et très rare en Belgique.

D'autres familles ont encore été (re)vues : Astéracées, Primulacées, Plantaginacées, Lamiacées, Hypéricacées, Rosacées, Polygonacées, Renonculacées.

Botanique



Ophioglossum vulgatum (illustration Wikipedia)

GRAND QUARTI À BEAURAING

Ce 22 juillet, au Grand Quarti, nous étions 14 Natus pour une journée plus orientée sur la flore des mares. Nous avons d'abord observé, à l'entrée de la Réserve, quelques espèces typiques de friche avec une certaine fraîcheur (*Dipsacus fullonum*, *Melilotus altissimus*, *Calamagrostis epigejos*, *Daucus carotta*, *Valeriana repens*).

Ce fut l'occasion de revoir la terminologie et la

structure des plantes (qu'est-ce qu'un corymbe ? une ombelle ? un capitule ?). Nous avons également revu la différence entre les Astéracées et les Dipsacacées, familles très proches. Nous avons aussi observé beaucoup de Cypéracées (*Carex*, *Eleocharis*, *Scirpus*), Joncacées, Poacées et vu ce qui les différenciait. Les clairières, sur sol argileux, hébergent des plantes comme la succise (*Succisa pratensis*).

Par endroits, *Calamagrostis epigejos*, une grande "graminée-roseau", peut y être dominante. C'est dans ces ouvertures que se trouvent différentes mares (la sécheresse exceptionnelle de la saison se traduisait par leur niveau d'eau très bas !). Sur les berges ou dans l'eau, nous avons observé une grande diversité botanique. Notre objectif était d'apprendre à reconnaître les familles et genres puis les espèces et non de faire un inventaire complet. Nous disposions néanmoins d'un inventaire détaillé que nous avons réalisé le 7 septembre 2013. Quelques rapides comparaisons nous indiquent des différences sensibles par rapport aux relevés précédents. Il serait donc utile de refaire un inventaire complet ...

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1) Marie-Thérèse & Robert ont récolté une algue de la famille des Characées, du genre *Nitella*, par chance fertile ! Il s'agirait de *Nitella tenuissima* (dét. Guy Bouxin), espèce occupant des mares de petite profondeur et liée à des milieux plutôt alcalins (il serait intéressant de pouvoir mesurer le pH de la mare 5, où elle a été trouvée !) ; cette espèce a été renseignée en Flandre mais la répartition des Characées est incomplète et méconnue en Belgique. Avis aux amateurs !

2) A propos d'une discussion sur les poils cloisonnés ou non sur certaines plantes qui nous font hésiter à l'état végétatif ou peu développé, Fernand Frix nous communique l'information suivante : *Centaurea* : poils pluricellulaires articulés, *Knautia* et *Scabiosa* : poils unicellulaires droits.

Merci Fernand pour ce rappel !

Les espèces « graminoides »: Poacées, Joncacées et Cypéracées

Samedi 1er juillet 2017

JEAN-LOUIS GIOT ET MICHEL LOUVIAUX



Le printemps 2017 a été particulièrement chaud et surtout déficitaire en pluviosité, notamment en Famenne : mars 20 l versus 63 l de moyenne à Uccle, avril 7 l versus 51 l, mai 30 l versus 66 l et juin 45,5 l versus 62 l. La journée de ce samedi a contredit tout cela et c'est ce qui explique sans doute (ainsi peut-être que l'âpreté du sujet du jour) la présence de seulement huit courageux naturalistes mouillés de la tête aux pieds à l'issue de cette journée. Michel Louviaux nous a guidés dans le Fond des Vaulx à Marche-en-Famenne tandis que Jean-Louis Giot nous faisait découvrir le Bois de Champagne à Melreux. Le matin, c'est sous l'abri bienvenu de l'aire à barbecue du Fond des Vaulx que quelques explications ont été données avant de parcourir la vallée de la Marchette.

Le sujet de notre étude de ce jour fait partie du clade des Poales qui comprend, pour nos régions, les familles des Poaceae, Joncaceae, Cyperaceae et Typhaceae mais aussi quelques familles exotiques dont, par exemple, les Bromeliaceae (*Ananas comosus*). Il y a environ 20 000 espèces (12 000 Poacées, 4 500 Cypéracées et 500 Juncacées). Ces espèces représentent l'aboutissement de l'évolution au sein des monocotylédones. La formule florale trimère de base (2 fois trois tépales, deux verticilles de 3 étamines, 3 carpelles avec 3 styles) s'est considérablement simplifiée au cours de leur évolution (voir schéma 1).

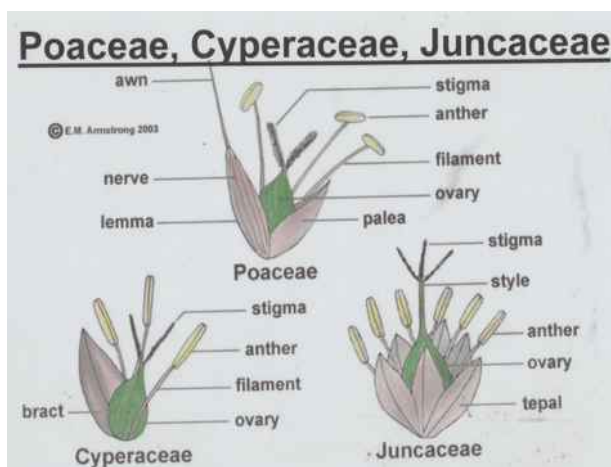


Schéma 1 : aspect des fleurs des 3 familles de Poales de nos régions

Les Joncacées sont les plus proches du type originel (genres *Luzula* et *Juncus* dans nos contrées). Elles ont généralement 6 tépales, 6 étamines, 3 carpelles et 3 stigmates.

Les Cypéracées (genre *Carex*) ont généralement perdu les tépales. Les fleurs sous-tendues par une bractée sont souvent unisexuées, elles ont alors soit 3 étamines, soit un gynécée avec 3 (parfois 2) stigmates.

Les Poacées ont poussé à l'extrême la différenciation par rapport au modèle de base des monocotylédones. Les sépales (tépalés inférieurs) sont devenus les glumelles : glumelle inférieure, ou lemme, dont la forme et l'arête éventuelle sont très importantes pour la détermination des espèces et la glumelle supérieure (paléole), issue de la fusion de deux sépales (cfr les deux nervures de cette structure). Les pétales (tépalés supérieurs) sont très réduits et sont devenus deux petites structures à la base de l'ovaire, les lodicules. A noter que certaines Poacées primitives, les bambous, ont gardé 3 lodicules. Les poacées ont gardé, pour la plupart des espèces, 3 étamines et possèdent deux stigmates plumeux bien adaptés à leur anémogamie (voir schéma 2).

LE FOND DES VAULX

Nous parcourons le Fond des Vaulx, en longeant le cours d'eau, à sec, malgré toute la

Botanique

pluie du jour.

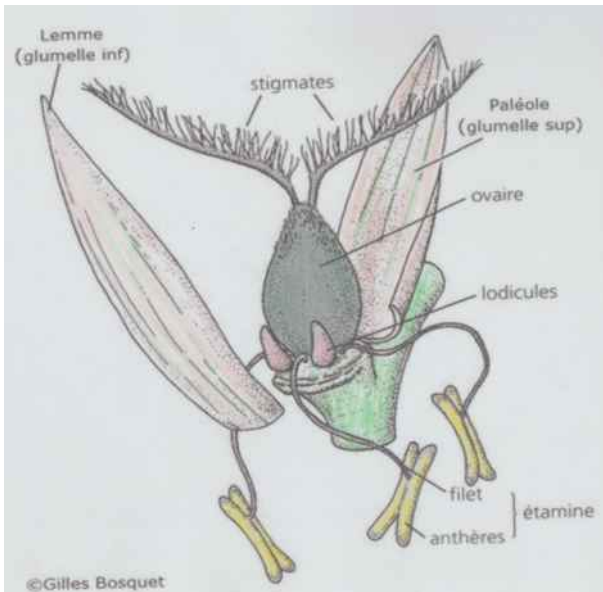


Schéma 2 : la fleur des poacées

Dans le lit du ruisseau, nous voyons quelques touffes d'une grande poacée, *Festuca gigantea*, avec ses feuilles planes très larges et sa gaine foliaire munie d'oreillettes caractéristiques (Photo 1).



Photo 1 : *Festuca gigantea*

Un peu plus loin au bord du sentier, les feuilles très découpées d'un arbuste nous intriguent. Il s'agit d'un sureau noir à feuilles laciniées (*Sambucus nigra* var. *Laciniata*), espèce cultivée devenue subspontanée.

Sur les rochers ombragés, nous voyons une laïche défleurie mais reconnaissable à ses gaines basales rouges, il s'agit de *Carex digitata*. Le bord du sentier est rempli de la laïche des bois (*Carex sylvatica*).

Près de la résurgence de la Marchette, au frais, quelques touffes de *Carex remota*, deux pieds défleuris de *Neottia nidus-avis* et une belle population d'ornithogales des Pyrénées en fruits (*Ornithogalum pyrenaicum*).

Nous arrivons ensuite au bas d'un versant qui a été entièrement dégagé de la végétation ligneuse à partir de 2010 par le projet «LIFE Hélianthème ». Ce travail de grande ampleur était nécessaire pour la remise en lumière des rochers et pelouses mais amène quelques remarques. Les déchets de la coupe ont été versés et amassés à l'aval du sentier où se trouvait une belle population d'ornithogales des Pyrénées (plante protégée à l'annexe 6 B) et qui a évidemment disparu sous l'amoncellement. Plus loin sous le couvert des arbres se trouvaient quelques pieds d'*Actaea spicata* (plante protégée à l'annexe 7) et qui n'ont pas supporté la mise en pleine lumière. Un seul genévrier (*Juniperus communis*) originel poussait sur les falaises calcaires. Le projet LIFE a arraché quelques exemplaires d'origine horticole plantés il y a quelques années par l'asbl « Fond des Vaulx » dont l'intention était bonne mais pas conforme à l'esprit de conservation naturelle. Quelques genévriers d'origine belge, cette fois, ont été replantés par le projet LIFE pour réintroduire l'espèce. A noter que les bons résultats obtenus par le déboisement risquent d'être annihilés rapidement au vu de la reprise de croissance des ronces et autres ligneux si la gestion annuelle n'est pas assurée.

Nous voyons dans le sous-bois, presque côte à côte, *Melica nutans* (Photo 2) et *M. uniflora* (Photo 4). Au milieu de la falaise rocheuse, une belle touffe de mélisse ciliée (*M. ciliata*) (Photo 3) complète le trio des méliques belges vues sur ce site.

Botanique



Photo 2 : *Melica nutans*



Photo 3 : *Melica ciliata*

La très précoce séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*) parvient également à croître dans les fissures de la roche.



Photo 4 : *Melica uniflora*

LE TROTTI-AUX-FOSSSES

Nous montons ensuite vers le sommet du site pour admirer ce qui constitue un des gouffres le plus profond de Belgique, le « Trotti-aux-Fosses », qui est en fait une cavité d'effondrement de 28 m de profondeur et qui arrive jusqu'aux eaux de ruissellement de la Marchette souterraine (Photo 5).



Photo 5 : le « Trotti- aux- Fosses »

Botanique

De nombreuses hampes florales déflourées de l'*Orchis mascula* ainsi qu'un laurier des bois (*Daphne laureola*) se trouvent en bordure du sentier raide.

Nous passons ensuite par la pelouse restaurée par le projet LIFE. Nous y observons le cortège classique, quoique appauvri, des pelouses calcicoles et des fourrés thermophiles.

Les deux brachypodes, *Brachypodium pinnatum*, en nappe, et *B. sylvaticum*, en touffe, y côtoient le dompte-venin (*Vincetoxicum hirundinaria*), la bétouille (*Stachys officinalis*) et l'épiaire des Alpes (*S. alpina*).

Des arbustes de lisière, la viorne mancienne (*Viburnum lantana*), l'épine-vinette (*Berberis vulgaris*), dont un exemplaire à feuilles pourpres (?), le prunellier (*Prunus spinosa*) et les exemplaires replantés de genévriers ponctuent la pelouse.

LE BOIS DE CHAMPAGNE

Après le repas de midi, nous prenons la direction de Melreux (Hotton-sur-Ourthe) et plus précisément du site de Champagne, qui longe la N 833. Le toponyme désigne une ancienne terre de culture (*Campania* en latin), que confirme d'ailleurs l'examen de la carte de Ferraris. Le site, encore ouvert au milieu du XIXe siècle (selon la carte de Vander Maelen), est ensuite redevenu forestier (chênaie-charmaie et pinède). Il y a quelques années, de grandes ouvertures y ont été pratiquées dans le cadre du LIFE Papillons. C'est essentiellement la zone centrale qui retiendra notre attention.

Sur substrat de schistes du Frasnien supérieur, le sol argileux, voire argilo-calcaire, à régime d'eau fluctuant, porte une végétation en mosaïque ; celle-ci comprend divers faciès s'intriquant le plus souvent : prairie mésohygrophile à hygrophile, petites mares, lambeaux de pelouse et ourlet préforestier. Dans ce milieu indemne de toute fertilisation, on trouve nombre d'espèces des prairies humides oligo-mésotrophes (*Molinietalia caeruleae*): *Molinia caerulea*, *Succisa pratensis*, *Agrostis canina*, *Carex panicea*,

Cirsium palustre, *Deschampsia cespitosa*, *Selinum carvifolia*, *Silaum silaus*...²

Dès l'entrée, on peut observer sur la berme herbeuse du chemin le groupement à *Selinum carvifolia*, *Silaum silaus* et *Succisa pratensis*, espèces qui caractérisent l'association prairiale du *Succiso-Silaetum pratensis*, naguère bien répandue en Famenne schisteuse. C'est aussi l'occasion d'observer deux *Carex* hétérostachyées : *Carex panicea* y côtoie *C. flacca*. Le premier porte de gros utricules peu serrés, d'un beau vert qui tranche avec l'écaille foncée, et des feuilles glauques sur les deux faces, tandis que chez *C. flacca*, aux épis femelles plus compacts, la feuille n'est glauque qu'à la face inférieure.

D'une touffe un peu aplatie émergent des panicules spiciformes portant des épillets gonflés, ovoïdes ; il s'agit de *Danthonia decumbens*, une espèce des pelouses et ourlets sur sols acides.

La végétation des bernes du chemin et des espaces ouverts est dominée par une grande Poacée aux grandes feuilles glauques et à panicule d'un gris violacé : *Calamagrostis epigejos*, plante rhizomateuse qui colonise en nappe les lisières et espaces ouverts du site. Sur les bords secs du chemin, on retrouve *Poa compressa*, déjà observé en matinée. Une autre grande graminée pousse sur la berme herbeuse ; sa panicule étalée se compose d'épillets longs de plus de 10 mm, ce qui permet d'éliminer le genre *Poa*. La lemme est dépourvue d'arête (elle est mutique) et entière : c'est *Festuca pratensis*, espèce commune des prairies mésophiles à méso-hygrophiles, tout comme *Arrhenatherum elatius*, à la lemme ornée d'une arête genouillée, qui l'accompagne.

On aborde alors la grande zone ouverte centrale, normalement parsemée de petites mares et ornières inondées ; en raison de la sécheresse des dernières semaines, elles sont asséchées, malgré la pluie qui nous accompagne depuis le matin... Les *Carex* y poussent à foison.

² Pour plus de détails, voir LEURQUIN, 2007

Botanique

Au rang des homostachyés, on relève d'abord *Carex cuprina*, avec sa tige triquète (caractère de tous les *Carex*, mais particulièrement marqué ici) et sa longue bractée, *Carex remota* aux épillets blanchâtres espacés le long de la tige et, dans les zones un peu moins humides, *Carex ovalis*, à l'inflorescence dense, brune.

Parmi les hétérostachyés, un grand *Carex* attire d'emblée l'attention : un épi mâle sessile, dominant 3 à 4 épis femelles, à utricules progressivement atténués en un long bec incurvé, à ligule ovale-triangulaire. Mais ce qui frappe, c'est sa longue bractée et surtout, la couleur jaunâtre de la plante, ce qui lui a valu son nom : *Carex flava*, la laîche jaunâtre (Photo 6). *C. flava* ressemble fortement à *C. lepidocarpa*, qui affiche le même port, mais avec un épi mâle pédonculé, des feuilles plus étroites, des utricules brusquement rétrécis en un bec droit et une ligule plate. Il n'a malheureusement pas été rencontré lors de l'excursion mais quelques touffes en ont été découvertes dans une autre parcelle le lendemain.



Photo 6 : *Carex flava*

Appartenant au même groupe et leur ressemblant en plus petit, abonde *Carex demissa*, avec un épi femelle inférieur souvent distancé des supérieurs.

Mentionnons encore *Carex hirta*, espèce des prairies hygrophiles, aux feuilles et à la gaine velues, *C. sylvatica*, forestière, avec ses épis femelles longuement pédicellés, *C. pallescens*, aux gaines pubescentes et à la bractée souvent

plissotée.

Mais les joncs ne sont pas en reste, dont trois de grande taille :

- *Juncus effusus* : inflorescence étalée³, tige lisse, verte, non cloisonnée ;
- *J. conglomeratus* : inflorescence compacte⁴, tige striée (à faire tourner sous l'ongle...), verte, non cloisonnée ;
- *J. inflexus* : inflorescence lâche, glauque, striée, moelle cloisonnée.

On y ajoutera :

- *Juncus tenuis*, aux longues bractées, une espèce nord-américaine naturalisée ;
- dans les mares, *Juncus bulbosus*, rougeâtre, à glomérules composés de plusieurs fleurs et bulbeux à la base, ces caractères le différenciant d'un autre petit jonc, *J. bufonius*, non observé ici ;
- en bordure des petites zones humides, *J. articulatus* avec sa tige souvent couchée-ascendante.

Quant aux luzules, Joncacées aux feuilles velues, on n'en rencontrera qu'un seul représentant : *Luzula multiflora* subsp. *multiflora*.

Parmi les Poacées, on notera encore trois espèces bien représentées. Deux *Agrostis* tout d'abord, genre caractérisé par une panicule très légère, aux épillets à une fleur :

- *Agrostis capillaris* : à la lemme dépourvue d'arête et à ligule très courte ; c'est une espèce des pelouses et prairies sur sols acides ;
- *Agrostis canina*, espèce des prairies humides oligo-mésotrophes, aux feuilles plus glauques, à la lemme généralement pourvue d'une arête, et à la longue ligule.

³Excepté dans sa var. *subglomeratus*.

⁴Excepté dans sa var. *laxus*... Comme quoi, tout est simple...

Botanique

Ensuite une Poacée en touffe aux feuilles souvent étalées, très scabres et à la panicule d'un bel éclat métallique : *Deschampsia cespitosa*.

Un peu plus loin, un fossé est occupé par une cariçaie dont les grandes laîches affectent un port courbé, ondulant sous le vent, d'une couleur glaucescente. Le bord antérieur de la gaine (BAG) est papyracé, non nervuré et la ligule est obtuse. Quelques utricules non desséchés montrent deux stigmates. Il s'agit de *Carex acuta* auquel ressemble fortement *C. acutiformis*, non vu ce jour, pourvu d'un BAG nervuré, d'une grande ligule triangulaire et aux utricules munis de trois stigmates.

Le retour s'effectue en milieu forestier et permet d'observer dans le fossé *Carex nigra*, aux écailles femelles noirâtres, avec une fine nervure verte. Un épi mâle domine, parfois accompagné d'un second plus petit à sa base. Il est accompagné de *Juncus acutiflorus*, un grand jonc des prairies oligo-mésotrophes humides, qui bénéficie ici de la trouée du large chemin. Il ressemble à *J. articulatus*, mais est de plus grande taille et possède des tépales tous acuminés (tandis que chez *J. articulatus*, si les tépales externes sont pointus, les internes sont le plus souvent obtus).

Mentionnons enfin, qu'outre des *Carex* homostachyées et hétérostachyées, le groupe des monostachyées était représenté également il y a quelques années. Deux touffes du rare *Carex pulicaris* (Photo 7) avaient en effet été observées. Elles n'ont pas été retrouvées lors de la préparation, en raison d'une fermeture du milieu. C'est cependant avec grand bonheur qu'une autre station a été découverte non loin du site de prospection... mais deux jours après l'excursion.

QUELQUES RÉFÉRENCES POUR EN SAVOIR UN PEU PLUS

FITTER et alii 1991 – *Guide des graminées, Carex, joncs et fougères d'Europe*. Ed. Delachaux et Nieslé ISBN 2-603-00752-1

FRIX F., LEURQUIN J., ROMAIN M.-T., 2014 – *Tableau des caractères distinctifs des principaux Carex de Belgique*, Lotissement Coputienne, 10 – Wellin, 15 p.

JERMY A.C., CHATER A.O. & DAVID R.W. - 1982. *Sedges of the British Isles*. BSBI Handbook N°1, London, 268 p.

JUDD et alii 2002 – *Botanique systématique, une perspective phylogénétique*. Ed. Deboeck université ISBN 2-7445-0123-9

LECOINTRE ET LE GUADIER, 2013 – *Classification phylogénétique du vivant*. Tome 2. Ed. Belin ISBN 978-2-7031-3456-7

LEURQUIN J., 2005 - *Clé de détermination des Carex de Belgique et des régions limitrophes*. Lotissement Coputienne, 10 – Wellin, 140 p.

LEURQUIN J., 2007 - *Synopsis des végétations de Belgique et des régions limitrophes*. Lotissement Coputienne, 10 – Wellin. 242 p.

Et la « Flore bleue », que nous avons suivie pour la nomenclature :

LAMBINON et VERLOOVE 2012 – *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines*. Ed. du Jardin botanique national de Belgique ISBN 9789072619884



Photo 7 : *Carex pulicaris*

Zones (semi-) naturelles autour des sites d'enfouissement technique de Habay et Tenneville

Samedi 15 juillet 2017

THOMAS HENNERESSE



C'est en province de Luxembourg que se sont retrouvés les Natus pour visiter deux sites d'enfouissement. Ces biotopes sont relativement méconnus mais abritent une flore et une faune riches et diversifiées. Certaines espèces rares, voire menacées, ont d'ailleurs pu être observées.

CET DE HABAY

La première visite de la journée, celle du Centre d'Enfouissement technique (C.E.T.) de Habay, rassemble sept participants. À l'instar de celui de Tenneville, ce C.E.T. est exploité par l'Association Intercommunale pour la protection et la Valorisation de l'Environnement (AIVE). Durant la période 2014-2016, un inventaire floristique a été réalisé (HENNERESSE 2016a,b) afin d'atteindre les objectifs de l'AIVE en termes de conservation et de développement de la biodiversité (plan de gestion 2014-2016). À Habay, 356 taxons appartenant à la flore vasculaire ont été observés en 2014-2015, contre 323 à Tenneville (HENNERESSE 2016a). La faune des deux C.E.T. a également été inventoriée, de très nombreuses données ayant été récoltées par Jean-Luc Renneson depuis les années '90. À Habay par exemple, quarante espèces de papillons de jour et près de 140 espèces de papillons de nuit ont été notées. Après un bref exposé sur le fonctionnement général des C.E.T., le groupe démarre l'excursion depuis les bureaux de l'AIVE, sur la façade desquels nichent de nombreuses hirondelles.

Nous commençons par prospecter la zone à l'arrière du hall de tri, consistant en une étendue herbeuse parsemée d'arbustes. Diverses plantes sont notées : carotte (*Daucus carota* subsp. *carota*), cabaret des oiseaux (*Dipsacus fullonum*), épilobe à grandes fleurs

(*Epilobium hirsutum*), jonc glauque (*Juncus inflexus*), lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), camomille inodore (*Matricaria maritima* subsp. *inodora*), mélilot blanc (*Melilotus albus*), grand mélilot (*M. altissimus*), pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*), tanaïsie (*Tanacetum vulgare*), trèfle hybride (*Trifolium hybridum*), etc.



Figure 2. – La pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*). Photo D. Tyteca

Une trace de chevreuil (*Capreolus capreolus*), une petite grenouille rousse (*Rana temporaria*) et quelques oiseaux sont observés, e.a. linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*), buse variable (*Buteo buteo*) et milan noir (*Milvus migrans*).

Nous accédons ensuite au stock de remblai en empruntant le chemin d'accès en pente. Des

Découverte

espèces communes en Wallonie y croissent, comme l'armoise commune (*Artemisia vulgaris*), le liseron des haies (*Calystegia sepium*), le chardon crépu (*Carduus crispus*), le bleuet (*Centaurea cyanus*), la grande chélidoine (*Chelidonium majus*), le cirse commun (*Cirsium vulgare*), la mercuriale annuelle (*Mercurialis annua*) et la consoude officinale (*Symphytum officinale*).

Le chénopode rouge (*Chenopodium rubrum*) et le chénopode à feuilles de figuier (*Chenopodium ficifolium*), espèces rares dans le district lorrain belge, sont observés ; le groupe s'arrête également sur des plantes loin d'être très communes en Lorraine belge, à savoir le réséda jaunâtre (*Reseda luteola*) et la molène à fleurs denses (*Verbascum densiflorum*).

Des bourdons (*Bombus* spp.), des paons du jour (*Aglais io*) et des vulcains (*Vanessa atalanta*) butinent les diverses fleurs.



Figure 3 – Le vulcain (*Vanessa atalanta*) (“Longue vie et prospérité”). Photo D. Tyteca

Un véritable potager se développe dans cette zone, avec des potirons (*Cucurbita maxima*), des courgettes (*C. pepo*) et des tomates (*Lycopersicon esculentum*). Des plants de sarrasin (*Fagopyrum esculentum*), de tournesol (*Helianthus annuus*) et de maïs (*Zea mays*) viennent compléter le menu ! D'autres espèces exotiques (certaines peu fréquentes en Wallonie) sont rencontrées : une variété colorée d'amarante hybride (*Amaranthus hybridus* subsp. *hybridus* var. *erythrostachys*), la stramoine (*Datura*

stramonium), le pied-de-coq (*Echinochloa crus-galli*), le pavot somnifère (*Papaver somniferum*) une sétairie (*Setaria* sp.), le chardon Marie (*Silybum marianum*), le sorgho commun (*Sorghum bicolor*), etc. Les néophytes et xénophytes représentent environ 27 % de la flore du C.E.T. de Habay, la proportion étant plus faible à Tenneville (HENNERESSE 2016a).

Le groupe longe ensuite le casier n°1 au pied duquel sont observés des rejets de robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*). La pente sud-est de ce casier est occupée par une autre espèce exotique envahissante, la renouée du Japon (*Fallopia japonica*). Cette dernière est surveillée par l'AIVE afin d'éviter son extension due à l'exploitation ; le clone sera peu à peu recouvert de déchets et de remblais lors du remplissage du casier n°2 adjacent.

L'armoise absinthe (*Artemisia absinthium*), au feuillage à reflets d'argent, est remarquée entre les casiers n°1 et 2. Le long d'un chemin menant à la station d'épuration, nous observons la saponaire officinale (*Saponaria officinalis*), la berce commune (*Heracleum sphondylium*), le séneçon jacobée (*Senecio jacobaea*), etc.

En se dirigeant vers le point de départ de l'excursion, les Natus s'arrêtent devant la lagune tertiaire, dernier passage des eaux épurées avant leur déversage dans le ruisseau. L'étendue d'eau est peuplée de laïches (*Carex acutiformis*), de glycéries aquatiques (*Glyceria maxima*), d'iris jaunes (*Iris pseudacorus*), de roseaux communs (*Phragmites australis*) et de joncs des chaisiers (*Schoenoplectus lacustris*). Ces trois dernières espèces ont été introduites à Habay ainsi qu'à Tenneville, dans les bassins d'orage. Les plants de *S. lacustris* proviennent de la pépinière domaniale de Marche-les-Dames (J.-L. Renneson, comm. pers.). À notre approche, des grenouilles vertes (*Pelophylax* sp.) plongent dans la lagune pour s'y réfugier.

Tout en continuant à se diriger vers les bureaux de l'AIVE, après avoir contemplé le tumulus réhabilité, l'attention du groupe est portée sur une petite menthe réputée éteinte en Wallonie (SAINTENOY-SIMON *et al.* 2006), la menthe pouliot (*Mentha pulegium*). Elle est

Découverte

localisée à plusieurs endroits près d'un bassin-tampon et fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'AIVE. Toutefois, la variété n'a pas été identifiée ; il pourrait s'agir de la var. *erecta* et non de la var. indigène *decumbens*.

À l'occasion de l'arrêt au niveau de la population de menthe pouliot, divers chants et cris d'oiseaux sont entendus : corbeau freux (*Corvus frugilegus*), choucas des tours (*Corvus monedula*), pouillot véloce (*Phylloscopus collibyta*), étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*), fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), merle noir (*Turdus merula*), etc. Quelques milans royaux (*Milvus milvus*) sont aperçus.

Enfin, après avoir brièvement parcouru le merlon proche de l'E411 à la recherche de la nielle des blés (*Agrostemma githago*) – qui restera introuvable ! –, le groupe termine la première visite et prend la route pour l'Ardenne centrale.

CET DE TENNEVILLE

Deux Natus ayant quitté le groupe, ce sont cinq participants qui débutent la visite du C.E.T de Tenneville après avoir agréablement pique-niqué. La flore de Tenneville est relativement similaire à celle de Habay, la similarité étant accentuée dans le cas des archéophytes (HENNERESSE 2016a). Pourtant, l'environnement est à l'opposé de celui de Habay. Des étendues forestières entourent le site et contrastent avec les zones prairiales environnant le C.E.T. lorrain.

L'enfouissement de déchets est à l'arrêt depuis 2015 mais le site continue d'être exploité pour le compostage, la biométhanisation, la valorisation des inertes, etc. Le C.E.T. de Tenneville dispose, comme celui de Habay, d'une station d'épuration, de bassins et de stocks de déblais.

Les prospections à Tenneville, moins poussées qu'à Habay, ont permis d'observer quelques raretés dans le district ardennais et plantes de valeur patrimoniale, en particulier la petite centauree commune (*Centaureum erythraea*) et l'odontite tardif (*Odontites vernus* subsp. *serotinus*).

Identifiés en 2014-2015, la mauve alcée (*Malva alcea*) et le géranium luisant (*Geranium lucidum*) ont disparu lors du reprofilage des pentes des sous-casiers n° 1 et 2.

Deux espèces exotiques peu communes ont été observées par le groupe : une alchémille (*Alchemilla mollis*) poussant à divers endroits rocaillieux et le souchet robuste (*Cyperus eragrostis*) sur le bord d'un bassin d'orage.

Les landes à callune (*Calluna vulgaris*) constituent un biotope différenciant les deux C.E.T. À Tenneville, elles s'étendent aux endroits où l'exploitation est moins intensive et forment un joli tapis rosé.

C'est avec une meilleure opinion des sites d'enfouissement que chacun regagna ses pénates, cette excursion ayant permis aux Natus de découvrir la biodiversité insoupçonnée des C.E.T.

RÉFÉRENCES

HENNERESSE, T., 2016a. Inventaire floristique des Centres d'Enfouissement technique de Habay et de Tenneville (province de Luxembourg, Belgique). *Dumortiera* 109 : 8-22.

HENNERESSE, T., 2016b. Aperçu de la bryoflore du Centre d'Enfouissement technique de Habay (province de Luxembourg, Belgique). *Nowellia bryologica* 51/52 : 20-22.

SAINTENOY-SIMON, J., BARBIER, Y., DELESCAILLE, L.-M., DUFRÈNE, M., GATHOYE, J.-L. & VERTÉ, P., 2006. Première liste des espèces rares, menacées et protégées de la Région wallonne (Ptéridophytes et Spermatophytes) – Version 1. Portail Biodiversité en Wallonie. <http://biodiversite.wallonie.be/fr/liste-destaxons.html?IDD=1755&IDC=3076>, consulté le 11.08.2017.

Matinée avec les hirondelles à Sohier

Dimanche 16 juillet 2017

DENIS HERMAN



Notre balade avait pour but l'identification des différentes espèces d'hirondelles et les astuces à mettre en place pour les protéger. Pour cette sortie, notre groupe a eu l'honneur de pouvoir compter sur la participation de Charles Carels, grand protecteur et spécialiste des Hirondelles et Martinets. Il est en outre le fondateur du « Groupe de Travail Hirondelles » de l'association Natagora-Aves.

Pour cette sortie "hirondelles", j'ai proposé le village de Sohier pour étrenner le nouveau local des NHL. Une semaine avant la sortie, j'ai essayé de repérer les présences de nids dans le village, « un des plus beaux de Wallonie ». Tellement beau que nous n'y trouvons même plus la moindre fiente d'Hirondelles de fenêtre, qui ont déserté les lieux : aucune nidification de cette espèce n'a été signalée. Juste quelques nids détruits ont pu être observés...

Pendant notre balade, nous avons pu observer quelques nidifications d'Hirondelles rustiques et pris contact avec un villageois protecteur de cette espèce (il laisse sa porte d'écurie ouverte pour la nidification).



Aménagement réalisé à Libin pour des hirondelles de fenêtre

Au bout du village, nous avons également découvert une nidification peu courante, voire peu probable, d'une Hirondelle rustique qui nichait au niveau d'une sous-toiture. Généralement ce choix est l'apanage de sa petite cousine l'Hirondelle de fenêtre.

Nous avons aussi observé quelques Martinets noirs en chasse mais pas détecté leur nidification au niveau du village. Pour cause, il n'est en effet pas facile de la constater car les parents, discrets, n'amènent en moyenne que six grosses boulettes d'insectes par jour et sont moins bruyants (cris) que leurs congénères non nicheurs, les « adolescents » de moins de 3 ans dont les cris sont bien connus.

Au retour de la balade qui nous a fait traverser le village, jusqu'à la mare, sur laquelle nous avons observé colverts et galinules, nous avons invité quelques touristes de passage à venir écouter l'exposé sur les hirondelles dans notre belle petite salle. Finalement, le local fut bien rempli (13 personnes au total) et la discussion intéressante.

Ces braves gens ont pris congé de nous avant la fin de notre présentation car... ils poursuivaient sur Daverdisse pour y voir l'exposition sur le loup! Nous avons donc achevé nos échanges sur les hirondelles en petit comité ... en se promettant de remettre cela l'année prochaine !

Prospection naturaliste

Prospection et inventaire d'un site de grand intérêt biologique : le Bois de Boine, entre Belvaux et Han-sur-Lesse (3)

Samedi 29 juillet 2017

DANIEL TYTECA ET MARC PAQUAY



Nous nous lançons dans la troisième partie de cet inventaire, après les prospections des 15 avril et 6 mai. En ce milieu d'été, précédé d'importantes périodes de sécheresse, on s'attend à peu de nouveautés par rapport aux inventaires printaniers. Et pourtant, comme on va le voir, ... il y a encore des choses à découvrir, pour notre groupe composé de neuf Naturalistes aguerris.

Le rapport sera forcément plus bref que le précédent (voir *Barbouillons* n° 296), puisque le cadre, historique et naturel, est maintenant bien mis en place. Notre itinéraire d'aujourd'hui sera fort semblable à celui du 15 avril (voir rapport précédent) : nous entrons par le côté ouest comme les fois précédentes ; nous progressons vers le Trou Sinsin ; ensuite nous poursuivons le chemin qui remonte vers l'est, puis nous prenons un azimut en direction du sommet, traversé par un coupe-feu ; de là nous descendons vers le nord, près de la sortie des Grottes (qui se signale bruyamment) ; enfin, nous allons vers la sortie nord-ouest, tout près du village de Han. Notre progression nous permet aujourd'hui de passer plus de temps, précisément près de cette sortie nord-ouest, où l'on retrouve localement un fond légèrement humide, avec quelques espèces hygrophiles, suivi d'une petite pelouse juste à côté de la sortie.

Comme dans le rapport précédent, nous proposons dans les Annexes des listes d'espèces observées. L'Annexe 1 propose la liste des espèces végétales. Pour les biotopes déjà largement prospectés les 15 avril et 6 mai (chênaie-charmaie calcicole ouest, chênaie-charmaie neutrocline, pelouses près du sommet), nous n'y énumérons que les espèces « nouvelles », non vues précédemment. Pour les deux zones nouvellement prospectées (fond humide nord et pelouse nord-ouest), l'inventaire est plus exhaustif.

Comme précédemment, la nomenclature et la

classification sont basées sur la Flore de LAMBINON & VERLOOVE (2012), et les degrés de rareté indiqués sont ceux du district floristique mosan de cet ouvrage. Quelques-unes des espèces appellent des commentaires :

- Au nord de la chênaie-charmaie calcicole, une fougère retient notre attention, le polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum*) : cette espèce est qualifiée d'« assez rare » dans le Mosan et en Ardenne, et rare à rarissime ailleurs.



*Le polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum*) (Francine Van Den Abbeele, 29 juillet 2017).*

Prospection naturaliste

- Sur le trajet du coupe-feu près du sommet, se développe une végétation dense et riche, qu'il est sans doute abusif d'appeler « pelouse ». Nous y trouvons néanmoins quelques espèces de la pelouse calcicole, comme par exemple l'inule conyze (*Inula conyzae*), mais nous avons aussi la joie de trouver la belladone (*Atropa bella-donna*).
- Dans le fond humide au nord, quelques espèces retiennent l'attention, comme le mélilot élevé (*Melilotus altissimus*), l'érythrée petite centaurée (*Centaurea erythraea*), ou le jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*). En bordure de cette zone, en lisière du bois, nous avons aussi trouvé cinq pieds d'une orchidée typique de notre région, le céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*).
- Enfin, dans la petite pelouse près de la sortie nord-ouest, il y a peu d'espèces rares à signaler, si ce n'est à nouveau une orchidée, l'orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*) qui, comme le céphalanthère, est en fruits, mais bien reconnaissable à ses épis denses de fleurs complètement fructifiées et à ses feuilles étroites, linéaires.



Le groupe sur le coupe-feu, près du sommet (Francine Van Den Abbeele, 29 juillet 2017).

RÉFÉRENCES

- LAMBINON, J. & VERLOOVE, F., 2012. Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). 6^{ème} éd., Ed. du Jardin botanique national de Belgique, Meise.
- THILL, A. (1964) : La flore et la végétation du Parc national de Lesse et Lomme. Ardenne et Gaume, Monographie n° 5 : 51 pp. + 1 carte hors-texte.

ANNEXE 1 – LISTE DES ESPÈCES VÉGÉTALES RELEVÉES DANS LES DIFFÉRENTS MILIEUX PROSPECTÉS AU BOIS DE BOINE LE 29 JUILLET 2017

La nomenclature utilisée est celle de la dernière édition de la « Flore Bleue » (LAMBINON & VERLOOVE 2012). L'emplacement des différentes zones énumérées correspond à la Figure 3 du rapport précédent (*Barbouillons* n° 296). Le degré de « rareté » indiqué dans la dernière colonne est celui mentionné pour le district floristique mosan dans LAMBINON & VERLOOVE (2012).

1. Chênaie – charmaie ouest + pelouses et rochers

Espèce	Famille	Rareté
<i>Dryopteris carthusiana</i>	Dryopteridaceae	C-AC
<i>Polystichum aculeatum</i>	Dryopteridaceae	AR
<i>Hypericum perforatum</i>	Hypericaceae	C
<i>Ononis repens</i>	Fabaceae	AC
<i>Bupleurum falcatum</i>	Apiaceae	AC-AR
<i>Pimpinella saxifraga</i>	Apiaceae	AC-AR
<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanulaceae	C-AC
<i>Campanula trachelium</i>	Campanulaceae	C-AC
<i>Centaurea scabiosa</i>	Asteraceae	AC-AR
<i>Mycelis muralis</i>	Asteraceae	AC
<i>Carex remota</i>	Cyperaceae	AC
<i>Brachypodium pinnatum</i>	Poaceae	AC

Prospection naturaliste

<i>Bromus ramosus</i>	Poaceae	AC
<i>Phleum nodosum</i>	Poaceae	AC-AR

2. Chênaie – charmaie neutrocline

Espèce	Famille	Rareté
<i>Galeopsis tetrahit</i>	Lamiaceae	C-AC
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Poaceae	C-AC

3. Pelouse au sommet (coupe-feu)

Espèce	Famille	Rareté
<i>Aquilegia vulgaris</i>	Ranunculaceae	AC-AR
<i>Viola riviniana</i>	Violaceae	AC-AR
<i>Epilobium ciliatum</i>	Onagraceae	AC-AR
<i>Epilobium hirsutum</i>	Onagraceae	C-AC
<i>Epilobium montanum</i>	Onagraceae	C-AC
<i>Torilis japonica</i>	Apiaceae	C-AC
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	Asclepiadaceae	AC
<i>Atropa bella-donna</i>	Solanaceae	AR-R
<i>Solanum dulcamara</i>	Solanaceae	C-AC
<i>Clinopodium vulgare</i>	Lamiaceae	C-AC
<i>Prunella vulgaris</i>	Lamiaceae	C-AC
<i>Stachys alpina</i>	Lamiaceae	AC-AR
<i>Cirsium vulgare</i>	Asteraceae	C-AC
<i>Inula conyzae</i>	Asteraceae	AR
<i>Senecio inaequidens</i>	Asteraceae	C
<i>Carex flacca</i>	Cyperaceae	C-AC
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Poaceae	C-AC
<i>Arum maculatum</i>	Araceae	C-AC
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Liliaceae	AC

4. Fond humide nord et lisière

Espèce	Famille	Rareté
<i>Rosa arvensis</i>	Rosaceae	AC
<i>Lotus corniculatus</i>	Fabaceae	C
<i>Melilotus altissimus</i>	Fabaceae	AR
<i>Ononis repens</i>	Fabaceae	AC
<i>Trifolium hybridum</i>	Fabaceae	AC-AR
<i>Epilobium hirsutum</i>	Onagraceae	C-AC
<i>Centaurea gr. jacea</i>	Gentianaceae	AR-RR
<i>Mentha arvensis</i>	Lamiaceae	C-AC
<i>Dipsacus fullonum</i>	Dipsacaceae	C-AC
<i>Centaurea jacea</i>	Asteraceae	C-AC
<i>Cirsium arvense</i>	Asteraceae	C-AC
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Asteraceae	C-AC
<i>Juncus acutiflorus</i>	Juncaceae	AR
<i>J. effusus</i> var. <i>subglomeratus</i>	Juncaceae	C-AC
<i>Juncus inflexus</i>	Juncaceae	AC
<i>Carex cuprina</i>	Cyperaceae	AC
<i>Bromus ramosus</i>	Poaceae	AC
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Orchidaceae	R

Prospection naturaliste

5. Pelouse à la sortie nord-ouest

Espèce	Famille	Rareté
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Rosaceae	C-AC
<i>Potentilla reptans</i>	Rosaceae	C-AC
<i>Sanguisorba minor</i>	Rosaceae	C-AC
<i>Lathyrus pratensis</i>	Fabaceae	C-AC
<i>Lotus corniculatus</i>	Fabaceae	C
<i>Trifolium repens</i>	Fabaceae	CC
<i>Geranium columbinum</i>	Geraniaceae	C
<i>Linum catharticum</i>	Linaceae	C
<i>Daucus carota</i>	Apiaceae	C-AC
<i>Pimpinella saxifraga</i>	Apiaceae	AC-AR
<i>Clinopodium vulgare</i>	Lamiaceae	C-AC
<i>Origanum vulgare</i>	Lamiaceae	C
<i>Thymus pulegioides</i>	Lamiaceae	AC
<i>Galium saxatile</i>	Rubiaceae	AC-AR
<i>Knautia arvensis</i>	Dipsacaceae	C
<i>Achillea millefolium</i>	Asteraceae	C
<i>Cirsium palustre</i>	Asteraceae	C-AC
<i>Senecio erucifolius</i>	Asteraceae	AC
<i>Carex hirta</i>	Cyperaceae	AC
<i>Briza media</i>	Poaceae	AC
<i>Gymnadenia conopsea</i>	Orchidaceae	AR

6. Entrée nord-ouest (bord du chemin)

Espèce	Famille	Rareté
<i>Dianthus armeria</i>	Caryophyllaceae	AC
<i>Medicago lupulina</i>	Fabaceae	C

ANNEXE 2 – LISTE DES ESPÈCES DE LA FAUNE RELEVÉE AU BOIS DE BOINE LE 29 JUILLET 2017

Mammifères : Renard (un crâne), Chevreuil (laissées)

Oiseaux : Gobemouche gris (un oiseau alarme dans la hêtraie du versant nord), Pic noir (un ex. criant, pessière versant ouest)

Insectes

Orthoptères : *Pholidoptera griseoptera*, *Conocephalus fuscus*, *Nemobius sylvestris*

Odonates : *Aeshna cyanea*

Lépidoptères rhopalocères : *Celastrina argiolus*, *Argynnis paphia*, *Pararge aegeria*, *Gonepteryx rhamni*, *Aricia agestis*, *Polyommatus icarus*

Lépidoptères hétérocères : *Eilema*

griseola, *Pleuroptya ruralis*, *Pyrausta purpuralis*, *Noctua pronuba*, *Camptogramma bilineata*, *Euplagia quadripunctaria*

Coléoptères : *Corymbia rubra*

Gastéropodes : *Helicodonta obvoluta*, *Limax maximus*

Araignées : *Linyphia triangularis*, *Araneus diadematus*

Champignons : *Oudemansiella radicata*, *Xerula pudens*, *Hypoxylon fragiforme*, *Rugosomyces ionides* (R), *Pycnoporus cinnabarinus*, *Trametes gibbosa*, *T. hirsuta*, *Polyporus varius*, *Boletus luridus*, *Epichloe (typhina)*, *Thelephora penicillata*, *Russula pseudointegra*, *Mycoacia uda*

Lichens : *Peltigera praetextata*

Chronique de l'environnement

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ENVIRONNEMENT DU 3 AOÛT 2017

La réunion de la Commission Permanente de l'Environnement (CPENHL) se tient au "Laboratoire de la vie rurale" dans nos nouveaux locaux de Sohier et était essentiellement consacrée à un retour sur de nombreux dossiers en cours. En effet, il est nécessaire de bien saisir l'évolution de ces dossiers afin de construire ensemble une pensée et un positionnement collectifs.

1. Dossier PEFC

Les derniers mois ont vu une évolution sensible de certains points. La plainte formulée par IEW (notre représentant au C.A. du PEFC) a été prise en compte mais de manière insuffisante. Dans les faits, mi 2017, rien n'a réellement évolué en particulier sur la thématique équilibre forêt-gibier. Alors, en accord avec les associations, IEW a renouvelé sa plainte suite à l'application non conforme de la procédure de traitement des plaintes.

Résultat: dans l'avenir toute plainte écrite par simple courrier émanant d'une association fera l'objet d'un traitement effectif dans les 2 mois.

La CPENHL acte cette possibilité qu'elle entend utiliser à bon escient et en collaboration directe avec IEW.

D'autre part, le PEFC international durcit son positionnement. Chaque remarque sera traitée de « non-conformité » dans la mesure où elle s'oppose à la charte de gestion durable.

Conséquence directe de cette évolution: 4 propriétés (Beuraing, Bertogne, Rulles domaniales et Stoumont) sont déclarées en non-conformité parce que l'équilibre sylvo-cynégétique n'est pas atteint ! Cette situation a été actée par l'auditeur externe et les propriétaires ont été invités à présenter un plan de remédiation avant le 1er janvier 2018. Celui-ci sera préalablement proposé pour validation par le GT.

Complémentairement, deux autres propriétés communales situées dans notre bassin versant retiennent toute l'attention de la chambre des environnementalistes. Notons enfin qu'une propriété domaniale a également été déclarée « non conforme » pour la question de l'équilibre forêt-gibier. Cette non-conformité s'applique à l'ensemble de la propriété de la Région wallonne et le plan de redressement doit donc s'envisager à cette échelle. La CPENHL sera donc certainement amenée, vu la présence de zone domaniale sur son secteur, à évaluer ultérieurement ce dossier.

2. Les « EAUX et FORETS », service public gênant ? Indésirable ? Ringard ?

Un membre soumet une réflexion personnelle à notre assemblée, suite à la publication, dans le « toute boîte » Vlan, édité par Ardenne Hebdo Centre Ardenne, d'un article intitulé « Une gestion différenciée de la forêt de St Michel Freyr », agrémenté d'une photo au vert avec quatre forestiers et Monsieur le Ministre Collin. D'autres médias font d'ailleurs l'écho de propos analogues.

Dans le contexte des positions peu traditionnelles récemment prises par ce dernier (tentatives de modification du Code Forestier, Nassonia, vente de maisons forestières domaniales, projet de vente des Croisettes communales de Suxy, etc...), on peut s'interroger sur le sens du jargon « gestion différenciée ». Géographiquement, le sujet est de plus en plus à nos portes et deux démarches

Chronique de l'environnement

sont envisagées.

La première est plutôt sereine. On peut considérer qu'il s'agit seulement d'une opération de musculation politique, un besoin irrépressible de visibilité permanente et d'ubiquité dans sa province, spécialement via l'Avenir du Luxembourg. Jusque là, ce n'est donc pas grave.

La deuxième réflexion est plus lourde de suspicion. La nouvelle logorrhée de « gestion différenciée » pourrait laisser croire qu'il faut apporter une différence dans la gestion du DNF. Mais laquelle ? Quelles sont les lacunes dans la gestion de ce service historique ? N'est-il plus apte à formuler cette gestion nouvelle ? Ni apte à l'appliquer ? Le doute se fait plus clair lorsque l'article précité dit « qu'il faut faire appel à candidatures afin de s'adjoindre l'aide d'un promoteur ou d'une association de promoteurs afin de régir la forêt de St-Michel Freyr »... !

Les promoteurs de cette idée ont-ils lu le nouveau Code Forestier de 2008, spécialement son art.1 ? Savent-ils, par exemple, à Mirwart, géré par le DNF depuis son achat en 1951, on a recherché dans une discrétion permanente, à atteindre une forêt idéale sur les plans économique, écologique et social, comme le formule l'article 1 ? Savent-ils que le DNF y a accueilli quantité de protocoles de recherche, via plusieurs Facultés universitaires, relatifs à la gestion touristique douce, aux recherches écologiques fondamentales, forestières ou piscicoles ? A-t-on eu besoin de l'aide de promoteurs privés ? A se demander si le DNF et sa gestion forestière ne sont pas devenus gênants ou indésirables...

Bien que le débat soit resté à un stade inachevé, la CPENHL pense que la gestion par le DNF exprime l'intégration de diverses particularités et spécificités qui devraient être de nature à favoriser la biodiversité et les impératifs socio-économiques, même si certaines lacunes territoriales sont parfois réelles.

3. Rencontre entre les acteurs de la ruralité et les conseils cynégétiques

Cette attente majeure du monde environnemental rencontre visiblement très peu de succès. Notre association est probablement la seule encore présente et active dans cette belle démarche "d'ouverture". La CPENHL entend le rapport de son représentant à la réunion avec le Conseil faunistique et cynégétique Famenne-Condroz. Points abordés :

- La pression du grand gibier reste importante dans certaines zones. Le but de la réunion est de travailler sur des cas précis, et pas d'aborder la problématique globale de la surdensité de gibier.
- Principe de la réunion annuelle : l'association regrette que les Conseils n'aient pas mentionné la rencontre avec les acteurs de la ruralité lors de leurs assemblées générales ; la direction du DNF insiste sur l'importance de conserver ces réunions, comme espace de dialogue entre les différentes parties dans le respect de chacun. Mais il faut pouvoir travailler sur des cas ou des actions concrètes, locales.
- Problématique du sanglier : pour les naturalistes, le problème prioritaire est la surpopulation de sangliers. 52% des territoires N2000 sur le cantonnement de Rochefort ont des problèmes de surpopulation de sangliers. Pression sur les nidifications de nicheurs au sol, l'herpétologie, la flore ... Les NHL demandent si les Conseils tiennent des statistiques sangliers par sexe et par âge. Mieux que l'âge (difficile à estimer de manière précise), il serait intéressant de connaître le poids des animaux.

Chronique de l'environnement

En effet, il y aurait lieu de privilégier le tir de laies de plus de 30 kg (les plus fertiles). Le DNF signale n'avoir aucun contrôle effectif sur les tirs de sanglier. Cependant, il peut mettre des moyens afin de mieux gérer certaines populations. Cela pourrait prendre la forme d'une expérience sur un territoire pilote (suffisamment grand, soit quelques milliers d'ha), afin de gérer la population de sangliers en vue de la conservation de la Nature, avec l'appui des associations environnementalistes.

- D'autres sujets relatifs à la conservation de la Nature sont abordés par le monde de la chasse ou par le DNF. a) problématique du raton laveur dans certaines zones : une réflexion globale est à mener entre chasseurs, associations et DNF. b) Problèmes de cohabitation avec le castor : demande de positionnement sur la réintroduction d'espèces. Le représentant NHL répond que son association est a priori contre toute réintroduction (y compris du castor). S'il y a réintroduction malgré tout (exceptions), il faut un milieu adapté (restauration).

Après débat, la CPENHL se positionne pour la participation au Conseil et pour proposer le cantonnement de Rochefort comme lieu d'attention de la problématique de la surpopulation de sangliers.

4. Dossier kayaks

Les associations s'unissent pour mutualiser leur point de vue. Un recours au Ministre a été introduit ce 15/7. Retour d'infos possible auprès du représentant de la CPENHL.

5. Dossier Tridaine

Le carrier procède actuellement à une étude de préféabilité et à des essais divers. En outre, nous avons reçu une proposition de rencontre et d'échange du groupe Lhoist que le Comité a été amené à refuser.

6. Dossier "Sapins de Noël"

Sur base de la crédibilité environnementale du message citoyen amené par un membre concernant les dangers inhérents à l'usage des produits phytopharmaceutiques lors de la culture des sapins de Noël, la CPENHL cautionne la promotion de cette action.

7. La chronique des bonnes et mauvaises idées régionales

Projet de reconversion du site de Lessive : peu d'éléments sont connus. Un projet de courrier sera rédigé.

Actions citoyennes contre un projet de poulailler bio à Ave : nous apprenons le refus du projet par la Commune. La CPENHL revient sur l'intérêt de la mobilisation et sur son rôle indirect dans la naissance de cette mobilisation. Aux dernières nouvelles l'argument "impacts paysagers" semble avoir eu une incidence décisive !

Philippe Corbeel, responsable de la CPENHL

Un sapin, OUI...mais sans pesticide!



Vous trouverez joint à la revue Les Barbouillons, un autocollant qui a pour but de prôner la production de sapins de Noël sans pesticides. En effet, la plupart des productions de sapins de Noël utilisent des rongicides, des insecticides, des herbicides (Glyphosate), des hormones et des fixateurs d'aiguilles. Un sacré cocktail pour l'environnement ... et pour la Noël, dans votre salon bien chauffé!

Pour ceux qui veulent utiliser l'autocollant, les supports suivants sont conseillés: véhicules, boîtes aux lettres à front de rue et remorques qui vous appartiennent! Cette initiative est purement privée et est née de quelques citoyens responsables, inquiets de l'extension considérable de cette monoculture industrielle, grande consommatrice d'espace agricole et de produits phytosanitaires.

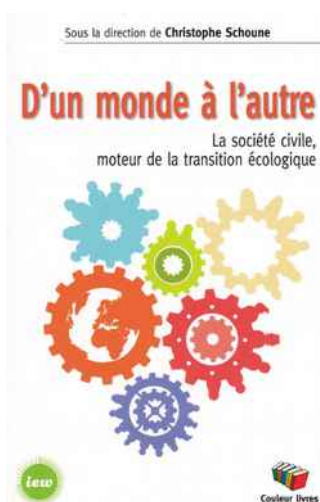
Toute réaction au sujet de la problématique du Sapins de Noël en Ardenne peut-être adressée au responsable de la CPENHL, Philippe Corbeel, qui tient à votre disposition des autocollants à 50 centimes pièce.

Formation en ornithologie - Communiqué



Le Comité, lors de sa dernière réunion, s'est positionné en faveur d'une prolongation de la formation ornitho avec une troisième année, avec si possible une série de cours théoriques. Par ailleurs, Claire Brenu ne souhaite plus assurer le rôle de coordinatrice pour la saison à venir. Le Comité regrette cette décision, et remercie Claire pour sa rigueur dans le travail accompli pour l'organisation de ces deux premières années. A ce stade, le programme 2018 n'est qu'à l'état d'ébauche. Les personnes intéressées ou désireuses de faire des propositions peuvent dès à présent contacter Philippe Corbeel. Le Comité a chargé ce dernier d'assurer une transition dans l'attente d'une ou un nouvel organisateur.

D'un monde à l'autre, la société civile, moteur de la transition écologique



Nous avons reçu d'IEW cet excellent ouvrage disponible auprès de notre bibliothèque. Depuis quatre décennies, les ONG alertent l'opinion publique face aux limites de notre modèle productiviste et aux menaces planétaires qui en découlent. De la première conférence de Stockholm en 1972 au sommet climatique de Paris en 2015, les associations environnementales ont grandi, se sont parfois professionnalisées et ont vu leur légitimité renforcée par des larges mobilisations citoyennes. En panne d'inspiration depuis la crise financière et confrontées à la montée du populisme, les politiques publiques peinent à proposer aux citoyens un nouveau modèle de bien-être et de prospérité compatible avec la préservation de notre patrimoine commun. Dans ce contexte troublé, la société civile garde espoir et se profile comme un moteur d'une transition écologique incarnée par le film *Demain*. Quelles leçons tirer de l'histoire récente? Comment accélérer l'innovation sociétale? Transformer la gouvernance publique? Relier l'individu au collectif? Autant de questions auxquelles répondent avec conviction 12 auteurs. La préface et la réalisation sont de Christophe Schoune.

Informations diverses

Reportages sur la Calestienne

L'émission « Quel Temps ! » de la RTBF diffusera, pendant une semaine en septembre, une série de courts reportages sur la Calestienne. L'émission est diffusée à 12h45, juste avant et juste après la Météo, chaque jour de la semaine. La semaine en question n'est pas encore connue à ce stade (probablement vers le 15 septembre). Il se peut que vous y reconnaissiez quelques personnages connus !

Une CONFÉRENCE organisée par
Le MUSÉE de la FAMENNE

Vendredi 24 novembre à 20 H

Au « **STUDIO** »
Rue des Carmes, 3 à MARCHE-en-FAMENNE

LES ORCHIDÉES SAUVAGES

Joyaux de la Famenne
et de la Calestienne



Par **Daniel TYTECA**
Professeur émérite à l'UCL et
Président des Naturalistes de la Haute-Lesse

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à la conférence

084 32 70 60 / 61 ou musee.famenne@marche.be

Participation : 5 €/personne • 3 € pour les membres

à verser sur le compte du Musée de la Famenne

BE40 0682 5031 2163

avec la communication : « Orchidées »

Attention : l'exposé commencera à 20 h précises

Les Orchidées constituent une des familles les plus évoluées du Règne végétal. Elles sont remarquables par la diversité de leurs formes et leurs modes d'adaptation à leurs partenaires du monde vivant dont elles dépendent pour leur survie, notamment les insectes pollinisateurs et les champignons indispensables à la germination de leurs graines. Loin d'être limitées à la profondeur des forêts tropicales, elles se sont implantées dans pratiquement tous les habitats de la planète, et se retrouvent aussi bien sous nos latitudes.

En Famenne et en Calestienne, s'observent pas moins de 35 espèces d'Orchidées sur les 47 que compte la Belgique. Environ 31 d'entre elles se retrouvent dans la région de Lesse et Lomme. Tout comme leurs cousines tropicales, elles ont développé des stratagèmes, plus ingénieux les uns que les autres, qui visent à assurer de façon aussi efficace que possible l'intervention des insectes pollinisateurs.

La conférence abordera les différents milieux où prospèrent les Orchidées de nos régions, les menaces auxquelles elles sont confrontées, ainsi que les mesures prises ou à prendre en vue de leur conservation.

Bibliothèque

Les revues naturalistes et de protection de l'environnement citées sont disponibles et peuvent être envoyées sur demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres. Marie-Thérèse Romain, 10 Lotissement Coputienne, 6920 Wellin - Tél.: 084 36 77 29 leurquin.romain@skynet.be

Aves

TRIMESTRIEL N° 54/1 (MARS 2017)

- Nouveau rassemblement record de grands corbeaux (*Corvus corax*) en Wallonie (Y. Fagniert)
- Statut de la bernache cravant (*Branta bernicla*) en Wallonie (V. Plessy)
- Dans l'intimité des grèbes castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) (H. Mardulyn)
- Migrations prénuptiales 2016 (COA)

Echo du Marais

TRIMESTRIEL N° 122 (ÉTÉ 2017)

- L'alysson blanc (*Berteroa incana* subsp. *incana*), un pionnier des sols secs (A.M. Paelinck)
- Au secours des abeilles (B. Beys)
- Tendez l'oreille (B. Beys)
- Visite dans le bas Evere (J. Randoux)
- Actions : piégeage en bordure de l'Hof ter Musschen (M. Moreels)

Erable (Cercle des Naturalistes de Belgique)

TRIMESTRIEL N° 2 (2017)

- La communication visuelle chez les animaux (R. De Jaegere)
- Les pages du jeune naturaliste : le monde autrement par un jour de pluie (Q. Hubert) (cartographie)

Garance voyageuse

TRIMESTRIEL N° 118 (ÉTÉ 2017)

- Botanique morale et religieuse au XIXème siècle (M. Philippe) (la botanique d'un autre siècle !)
- L'ajonc, emblème de la Bretagne (E. Holder)
 - Les ajoncs en Bretagne, qui s'y frotte s'y pique (E. Glemarec & al.)
 - Massacre à la tronçonneuse dans la forêt de Bialowieza (S. Carbonnelle & S. Lezaca-Rojas)
 - Le caroubier (A. Baumel & al.)
 - Les incroyables succulentes du Karoo, en Afrique du Sud (C. Sutti)
 - De l'ovule à l'ovaire (S.D. Muller)
 - Chroniques végétales : l'histoire vue par les plantes (suite) (M. Bottolier-Curtet & S.D. Muller)

Genévrier

TRIMESTRIEL N° 3 (2017)

- Ça s'est passé près de chez nous (relâchement de tétas lyres de Suède en Hautes-Fagnes !)
- Un crâne d'un Néolithique découvert à la grotte Sainte-Geneviève à Vieuxville-Ferrières (B. Vanopdenbosch)
- Le Canal de Bernistap à Buret (Tavigny-Houffalize) (J. Stein)

L'Homme et l'oiseau

TRIMESTRIEL N° 2 (2017)

- Histoire et petites histoires de la Ligue (J.C. Beaumont)
- Un espoir pour le tétas lyre dans les Hautes-Fagnes (coll.) (réintroduction du tétas !)
- Les dérives de Sainte Gertrude (M. David) (chasse)

- Les dérives de la chasse en Wallonie (3) (E. Verheggen)
- Les oiseaux de Madagascar (1) (J.C. Beaumont)
- Le pigeon biset des villes (O. Malika)

Natagora (Aves + Rnob)

BIMESTRIEL N° 80 (JUIL-AOÛT 2017)

- On se bouge pour les chauves-souris (F. Forget)
- Les deux cousines du jardin (A. Derouaux) (mésanges)
- Entre aube et brouillard (G. Frola) (photo nature)
- Le vulcain, migrateur sans frontières (J. Rommes)
- Des airs de paradis au Bec du Feyi (Wibrin, Houffalize) (L. Theunis)

Naturalistes de Charleroi

TRIMESTRIEL N° 3 (ÉTÉ 2017)

- Excursion géologique et botanique en Calesienne (Matagne) (F. Moreau)
- Excursion en Hainaut (Tertre, Dour) (Natagora, rapp. F. Moreau)
- Itinéraire de la pierre dans la région de Vielsalm (J.L. Giot & M. George)
- Les terrils du Martinet à Monceau-sur-Sambre (F. Moreau)
- Journée des Sciences au Parc Astrid à Charleroi (A. Demily & F. Mantesso)
- Jardin expérimental Jean Massart et Forêt de Soignes (F. Frix)
- Notule : Litchis et fausses fraises (M.-Th. Romain)

Parcs et Réserves – Ardenne & Gaume

TRIMESTRIEL N° 72/2 (2017)

- Pour une meilleure prise en compte des *Anthophila* (abeilles sauvages) dans les espaces naturels et forestiers (3) (G. Lemoine)

Regulus (Zeitschrift für Naturschutz und Naturkunde in Luxemburg)

TRIMESTRIEL N° 3 (2017)

- Réiserbann : Wou d'Uelzecht durech d'Wisen zéit
- Die Agrarwende in Luxemburg ist notwendig und machbar
- Keine Pestizide = ohne Pestizide ?
- Ameisennester (N. Schneider)
- Grenzüberschreitendes Project zum Schutz, Erhalt und Inwertsetzung von Trockenmauern in der Grossregion (Interreg)

Contrat de rivière de la Haute Meuse

TRIMESTRIEL N° 88 (JUN 2017)

- Journées wallonnes de l'eau

Contrat de rivière Lesse

MENSUEL N° 96 (JUIL-AOÛT 2017)

- Nouvelles diverses : pont des Gades à Gembes, les Mimulus à Hatrival,...

Contrat de rivière Ourthe

TRIMESTRIEL N° 74 (JUN 2017)

- Le round up, c'est fini !
- Un peu de tout....

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts]:

- 1- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- 2- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- 3- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.

Agrément poste n° P701235

Date de dépôt: le 1er septembre 2017

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être **reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.**

Editeur: MH NOVAK, Chemin des Aujes 12, 5580 Rochefort. E-mail: barbouillons@gmail.com



Pour devenir membre

Cotisation annuelle de 15 euros par personne (+ 1 euro par membre supplémentaire de la famille). Cotisation réduite à 5 euros pour les moins de 30 ans et chômeurs, à verser au compte : « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6920 Chanly

IBAN : BE34 5230 8042 4290

BIC : TRIOEBBB

en indiquant en communication les noms et prénoms des membres.

Le Comité

Philippe CORBEEL, Commission permanente de l'environnement, Rue Boverie, 12, 6921 Chanly, 084 38 72 72, p.corbeel@hotmail.com

Denis HERMAN, Rue du Monty, 196, 6890 Libin – 0473 737 078

hermandenis48@gmail.com

Raoul HUBERT, 9 rue des Grands Prés, 5580 Mont-Gauthier - 0485 901 902

brh@skynet.be

Sandrine LIÉGEAIS, Secrétaire, 2 rue de la Tour, 5560 Ciergnon – 0478 979 080

s.liegeois@hotmail.fr

Michel LOUVIAUX, Trésorier, Avenue du Monument, 9, 6900 Marche-en-Famenne - 084 31 20 59

michel.louviaux@marche.be

Marie Hélène NOVAK, Vice-Présidente, Chemin des Aujes, 12, 5580 Briquemont - 0476 754 096

mhnovak@skynet.be

Daniel TYTECA, Président, Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe - 084 22 19 53 ou 0497 466 331

daniel.tyteca@uclouvain.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente. C'est une Association régionale environnementale agréée par décret AGW 15 mai 2014. Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGO3).

Association membre d'Inter-Environnement Wallonie.

